



JOURNÉES QUÉBÉCOISES
de la **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

5 au 14 novembre 2015
jqsi.qc.ca

TOUTES
ENSEMBLE

Appuyer localement les groupes de femmes
pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes
partout dans le monde!



Document thématique des JQSI 2015

« On ne peut renforcer le pouvoir des femmes de l'extérieur : elles seules peuvent se donner les moyens de faire leurs choix ou de parler en leur propre nom. Toutefois, les institutions, notamment les agences de coopération internationale, peuvent appuyer la mise en œuvre de processus qui permettent aux femmes d'avoir davantage confiance en elles, de développer leur autonomie, et qui les aident à établir leurs propres objectifs.

Promouvoir la participation égale des femmes, à titre d'agentes de changement, aux processus économique, social et politique, est essentiel pour atteindre l'égalité entre les sexes. Une participation égale signifie plus que la participation d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Elle concerne l'égalité de droit des femmes d'exprimer leurs besoins, leurs intérêts, aussi bien que leur vision sociale, et de formuler les décisions qui influenceront sur leur vie, indépendamment du contexte culturel dans lequel elles évoluent. L'établissement de partenariats avec des organisations de femmes et d'autres groupes œuvrant à l'égalité entre les sexes est essentiel à ce processus. »

Agence Canadienne de Développement International,
Politique en matière d'égalité entre les sexes, 2010ⁱ

ⁱ Version révisée de la politique de 1999 ; p. 5, [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/Policy-on-Gender-Equality-FR.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/Policy-on-Gender-Equality-FR.pdf) Consulté le 29 mai 2015.

Note : L'ACDI est maintenant intégrée au ministère des Affaires extérieures, Commerce et Développement Canada, où la Politique ci-mentionnée est toujours en vigueur.

Recherche et rédaction : Julie Martineau, Marie Brodeur-Gélinas et des membres de l'AQOCI

Révision : Marie Brodeur-Gélinas, Hélène Gobeil, Michèle Asselin (AQOCI)

Illustration de la page couverture : Anne-Marie Lemay-Frenette

Graphisme et mise en page : Anne-Marie Lemay-Frenette

Note sur la rédaction :

Cette brochure a été rédigée de manière à respecter le plus possible le Guide de rédaction non sexiste de l'AQOCI (disponible dans la section *Ressources sur l'égalité femmes-hommes - Engagement du public et ÉFH* du site internet de l'AQOCI).



En cette année d'actions internationales 2015 de la Marche mondiale des femmes, des groupes de femmes de partout à travers le monde se mobilisent. Au Québec, cette 4^e édition de la Marche interpelle tout particulièrement les organismes de coopération internationale (OCI) qui, en 2000, ont appuyé les femmes inspirées de la Fédération des femmes du Québec qui avaient le rêve fou de reprendre l'idée de la Marche *du Pain et des Roses* pour en faire une Marche *mondiale*. Grâce aux liens de solidarité qui unissaient les OCI à des femmes des pays du Sud, cette Marche fut bel et bien mondiale! Depuis, le mouvement s'est déployé et s'inscrit maintenant dans une démarche à la fois concertée sur le plan mondial et décentralisée vers les groupes les plus locaux possibles.



Il était donc important de dédier les 19^e Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI) à la Marche mondiale des femmes. En l'honneur de l'approche privilégiée par la Coordination québécoise, basée sur l'éducation populaire et la mobilisation des groupes de la base, les OCI québécois ont souhaité mettre en lumière l'importance de cette même approche participative en solidarité internationale. Car de Matane à Bamako en passant par Ayacucho et Granby, ce sont aux femmes elles-mêmes qu'il revient de déterminer leurs besoins, de proposer des solutions et de réaliser des actions. Les liens de solidarité internationale permettent de renforcer cet « empowerment » dans une relation basée sur l'estime et le respect. Nous vous invitons à découvrir cette solidarité particulière dans les pages qui suivent.

Nous vous souhaitons d'inspirantes Journées québécoises de la solidarité internationale!

Objectifs de ce document thématique :

- Faire connaître **les actions qu'entreprennent des femmes partout dans le monde** pour lutter contre les injustices, et contribuer à l'épanouissement de leur communauté.
- Faire connaître **le rôle que jouent les organismes de coopération internationale en appui** aux actions entreprises par les femmes du Sud.
- Faire connaître **l'histoire de la Marche mondiale des femmes**, une initiative née de la collaboration entre le mouvement des femmes, et plus particulièrement la Fédération des femmes du Québec (FFQ), et les organismes de coopération internationale au Québec et qui fédère les revendications de femmes du monde entier.

Bonne lecture!



Abréviations et acronymes :

AQOCI : Association québécoise des organismes de coopération internationale

CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW en anglais)

CQFD : Comité québécois femmes et développement

CQMMF : Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes

ÉFH : Égalité entre les femmes et les hommes

GED : Genre et développement

IFD : Intégration des femmes au développement

JQSI : Journées québécoises de la solidarité internationale

MMF : Marche mondiale des femmes

OCI : Organismes de coopération internationale ; par extension, tous les organismes dont la mission repose sur la solidarité internationale (défense des droits, éducation et engagement du public, accompagnement international, plaidoyer, envoi de volontaires, projets terrain selon diverses approches de coopération ou de développement international).

ONG : Organisation non gouvernementale

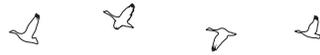
ONU : Organisation des Nations Unies

Glossaire :

Développement : Selon la *Charte de principes pour un développement solidaire* (1992) de l'AQOCI, le développement est un processus de transformation et de réorientation des sociétés, qui s'inscrit dans l'histoire et la culture particulières de chaque peuple. Ce processus doit reposer sur la participation des communautés de base et doit être axé prioritairement sur la satisfaction de leurs besoins essentiels. Au cours de ce processus, chaque peuple doit émerger comme une entité économique, sociale, politique et culturelle respectueuse des libertés et des droits humains fondamentaux, capable de s'autodéterminer et d'interagir avec les autres peuples, en fonction de ses besoins, de son potentiel et de son génie propres.

Les organismes de coopération internationale reconnaissent le rôle fondamental et spécifique des femmes dans le développement des peuples. La participation des femmes à tous les processus de prise de décision leur apparaît nécessaire sur les plans social, économique, politique et culturel, autant ici que dans les pays du Sud.

Le développement n'est possible que par la solidarité, c'est-à-dire la création de liens permanents et généralisés entre les peuples, sur la base de l'égalité, du partage, de la réciprocité et du respect mutuel. Cette solidarité exclut toutes les formes d'action qui ont pour effet d'accroître la dépendance des pays du Sud envers les pays du Nord.



Le terme *développement* continue toutefois de ne pas être utilisé par plusieurs organismes de la société civile, notamment parce qu'il est souvent instrumentalisé par les politiques néolibérales. De la même manière que plusieurs organismes de la société civile préfèrent l'expression « avenir viable »ⁱ à celle de « développement durable », certains organismes optent donc pour le terme « coopération » plutôt que développement.

Égalité entre les femmes et les hommes : La définition de la *Politique d'égalité entre les femmes et les hommes* de l'AQOCI se lit comme suit : Les femmes et les hommes jouissent de conditions égales pour exercer leurs droits, contribuer au développement et bénéficier de ses retombées afin de pleinement se réaliser comme personnes. L'égalité entre les femmes et les hommes implique toujours que les femmes participent aux décisions qui affectent leur vie et la société dans son ensemble.

Genre : Le terme genre est utilisé pour cerner les rôles sexuels. Il inclut les valeurs et les attitudes qu'une communauté ou une société juge comme appropriées à un sexe ou l'autre. Tandis que le sexe renvoie à un déterminisme biologique (physique, chromosome, organes génitaux), le genre, lui, est une construction sociale qui renvoie à la société et à la culture. Il résulte du processus de socialisation qui assigne des rôles différents aux hommes et aux femmes, au niveau de la production et des responsabilités.

Ce sont les humains qui définissent certaines caractéristiques comme étant féminines ou masculines. Les différences de genre peuvent donc changer dans le temps et selon les cultures. Le concept de genre permet l'analyse des rôles, des responsabilités et des besoins des femmes et des hommes de façon dynamique, selon leur champ d'activités variés et le contexte social dans lequel ils évoluent.ⁱⁱ

Pays du Sud et pays du Nord : L'opposition entre pays du « Nord » et pays du « Sud » fait référence à une fracture essentielle du monde contemporain entre pays dont les Indices de développement humain sont d'un côté élevé et de l'autre, bas. Il faut prendre garde que cette opposition ne recoupe pas exactement la division du globe en deux hémisphères ; ainsi, l'Australie, pays du Nord au niveau économique, se situe dans l'hémisphère Sud. Les pays du Nord sont loin de former un bloc homogène : on y trouve les États d'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et de certains pays d'Asie et d'Océanie, pays qui concentrent une part considérable de la richesse mondiale et du pouvoir de décision ; cependant, d'un pays à l'autre, l'écart est parfois important quant au niveau de vie de leurs populations. Dans tous les cas, des inégalités socio-économiques importantes sont observées au sein même de ces pays que certains qualifient de riches. De la même façon, les pays du Sud englobent à la fois des pays émergents, mais aussi les pays les plus pauvres de la planète, ou PMAⁱⁱⁱ. Cela dit, l'utilisation de termes Sud et Nord reste beaucoup moins péjorative que ceux qui font référence au développement ou la pauvreté, deux concepts qui ne tiennent pas compte de nombreux facteurs sociaux et culturels et d'enjeux économiques et culturels.

ⁱⁱ Définition issue de : *Trousse de formation Genre et développement*, CQFD de l'AQOCI, 2004.

ⁱⁱⁱ Définition issue de : http://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annees-bac/geographie-terminale/nord-sud_gx295.html



Pour mieux comprendre comment l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) se positionne face à ces concepts, nous vous invitons à lire ses chartes de principe, disponibles sur le site Internet aqoci.qc.ca :

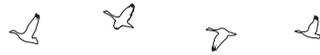
- **Politique d'égalité entre les femmes et les hommes (2013)**
- **Déclaration du Québec (2006)**
- **Charte de principes sur les droits humains et le développement (1992)**
- **Charte de principes pour un développement solidaire (1987)**



TABLE DES MATIÈRES

1. LES FEMMES DU SUD AGISSENT.....	9
Elles agissent pour vivre hors de la violence	10
Elles agissent pour accéder aux services publics essentiels tels que la santé	10
Elles agissent pour accroître leur autonomie économique	12
Elles agissent pour faire entendre leurs voix et prendre les décisions à tous les niveaux de la société.....	17
Elles agissent pour préserver un environnement sain pour leur communauté	18
2. COMMENT LES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE APPUIENT LEURS ACTIONS.....	19
Évolution des approches visant l'égalité femmes-hommes en coopération internationale.....	21
Approche participative et droits des femmes.....	28
Différentes formes de soutien envers les femmes du Sud	35
3. LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF) :	
Les femmes du monde se mobilisent ensemble.....	39
Histoire de la MMF	41
Édition 2015 de la MMF	44
Les JQSI : Un épilogue complémentaire de la MMF au Québec.....	48
ANNEXE A : Récits de réussites : Renforcement des groupes de femmes du Sud	49
ANNEXE B : Charte mondiale des femmes pour l'humanité, texte de référence de la Marche mondiale des femmes	50
SOURCES.....	56





1. Les femmes du Sud agissent

Longtemps décrites à tort comme des victimes passives de la violence et de la pauvreté, les femmes des pays du Sud sont nombreuses à avoir osé hausser la voix, à revendiquer leurs droits, à créer des solutions pour combattre les injustices et à contribuer à l'épanouissement de leur communauté.

Bien loin de cette image de victimes, elles sont actrices du changement, mobilisées collectivement pour améliorer leurs conditions de vie et leur statut social et remettre en cause les systèmes politique et économique qui perpétuent les inégalités.

De l'Asie à l'Afrique en passant par l'Amérique latine, des exemples d'initiatives portées par les femmes et soutenues par des organismes québécois de coopération internationale nous démontrent la force d'action et la détermination féminine. Qu'elles se disent ou non « féministes », on peut voir dans leurs actions une remise en cause des inégalités sociales et une exigence de justice et de droits égaux pour toutes et tous.

Ce premier chapitre présente plusieurs alternatives développées par les femmes du Sud. Pour faire écho aux thèmes de mobilisation québécoise de la Marche mondiale des femmes (MMF), voici un tableau - repère qui fait le lien entre les thèmes de la MMF de 2015 et les actions présentées ici :

Thèmes de la MMF 2015	Exemples d'actions menées par les femmes du Sud
Non à la violence et à la militarisation	<ul style="list-style-type: none"> • Lire « Elles agissent pour vivre hors de la violence »
Non à l'austérité et à ses impacts	<ul style="list-style-type: none"> • Lire « Elles agissent pour accéder aux services publics essentiels » • Lire « Elles agissent pour accroître leur autonomie économique » • Lire « Elles agissent pour faire entendre leurs voix et prendre les décisions à tous les niveaux de la société »
Non à la destruction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Lire « Elles agissent pour préserver un environnement sain pour leur communauté »



ELLES AGISSENT POUR VIVRE HORS DE LA VIOLENCE

Rescue foundation, partenaire de l'Aide internationale pour l'enfance

(organisme membre de l'AQOCI) **en Inde**

Des millions d'enfants sont prostitués de force dans le monde. L'Inde est un pays où l'exploitation sexuelle des mineures est un véritable fléau. Chaque année, des milliers de jeunes filles provenant de villages isolés ou de pays voisins sont vendues dans les bordels des grandes villes indiennes, où elles seront abusées, violentées et exploitées sexuellement.

La *Rescue Foundation* libère chaque année plus de 300 jeunes filles indiennes, népalaises et bangladaises exploitées au sein de réseaux de prostitution forcée. Dirigée par Madame Triveni Acharya, une femme entièrement dévouée à la défense des droits des femmes et des enfants et qui prend elle-même la tête des opérations de sauvetage dans les bordels, la *Rescue Foundation* accueille les jeunes filles libérées de l'exploitation sexuelle dans des centres de réhabilitation.

Les jeunes filles libérées de l'esclavage sexuel bénéficient d'un suivi médical et de soins psychologiques dans un environnement sain et sécurisant. Plusieurs d'entre elles choisissent d'acquérir des savoirs et des compétences pratiques à travers des programmes d'éducation et de formation professionnelle. En décidant d'apprendre un métier, elles sont moins à risque de se refaire piéger par des trafiquants. Elles peuvent aussi se reconstruire, devenir autonome et financièrement indépendantes et être enfin les actrices de leur vie. Elles seront à même de prendre leurs propres décisions, comme de se marier ou non par exemple. Elles ont désormais l'opportunité de se construire un meilleur futur. Il leur est impossible d'oublier les atrocités qu'elles ont vécues, mais elles ont désormais les outils nécessaires pour commencer un nouveau chapitre de leur vie, un chapitre qu'elles écriront elles-mêmes.

ELLES AGISSENT POUR ACCÉDER AUX SERVICES PUBLICS ESSENTIELS TELS QUE LA SANTÉ

Deux comités de femmes utilisatrices de la Fédération nationale des associations de santé communautaire, partenaire du CECI (organisme membre de l'AQOCI) **au Mali**

Au Mali, deux comités de femmes utilisatrices (CFU) des services de santé ont été mis sur pied en 2009 par la (FENASCOM), avec l'appui du programme de volontariat Uniterra du CECI. Cette initiative, mise en œuvre auprès de deux associations de santé communautaire (ASACO) du district de Bamako, a permis d'atteindre des résultats positifs : l'accroissement des adhérent-e-s aux ASACO, l'amélioration du taux de fréquentation des Centres de santé communautaire (CSCOM),



l'amélioration des infrastructures, l'identification des barrières liées à la faible utilisation des services de santé, la connaissance par les populations des services rendus au niveau des CSCOM, l'amélioration des échanges et de la confiance entre les femmes et agent-e-s de santé (sages-femmes).

Face à ces résultats positifs, le *Projet de renforcement du système de santé décentralisé*, mis en œuvre par le CHUM/USI et le CECI, a décidé en décembre 2012 d'ouvrir trois nouveaux CFU dans la région de Kayes, dont le CFU du Cercle de Diéma.

Des femmes qui proposent des solutions pour faciliter l'accès aux services de santé

Un comité de femmes utilisatrices (CFU) est un regroupement de femmes qui utilisent les services d'un Centre de santé communautaire (CSCOM). Ces femmes décident de se regrouper afin d'initier et réaliser des activités permettant l'accélération de l'atteinte des objectifs de l'ASACO, en lien avec la mobilisation sociale, l'amélioration de la fréquentation du CSCOM et le renforcement des activités. Le CFU est aussi vu comme un tremplin permettant d'assurer une représentativité accrue des femmes dans la gestion de la santé communautaire. L'implication de ces femmes vise l'amélioration de la qualité des services et une meilleure réponse aux besoins de santé des femmes et des enfants.

Des résultats probants pour le CFU de Diéma

Des activités de sensibilisation et de mobilisation ont été menées dans les villages et hameaux sur les services offerts par le CSCOM, et sur l'importance de venir aux consultations pré-natales et d'accoucher au CSCOM, de vacciner les enfants, d'avoir un environnement propre, etc.

Après une année d'activités on peut noter :

- Une sensibilisation d'environ 2000 personnes, majoritairement des femmes, à l'importance de fréquenter le CSCOM.
- Une augmentation des consultations prénatales.
- Une légère augmentation des accouchements assistés.
- Une plus grande affluence au CSCOM pour la vaccination des enfants.
- Une sensibilisation des populations à la salubrité et l'importance d'un environnement propre pour une meilleure santé.
- Une augmentation du paiement des cotisations à l'ASACO dans presque tous les villages.
- Un renforcement de l'ASACO : les femmes comprennent mieux son rôle et son fonctionnement, et l'importance de s'y investir.
- Un changement de certaines pratiques grâce au CFU : par exemple, le prix de l'accouchement a été fixé à 3 000 F CFA, tandis qu'auparavant celui-ci fluctuait.
- Un plaidoyer pour l'affichage de la tarification des actes et des médicaments au CSCOM pour faire face aux irrégularités dans la fixation des prix et pour exiger du personnel d'être plus rigoureux.



ELLES AGISSENT POUR ACCROÎTRE LEUR AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Projet d'autonomisation des femmes veuves et de leurs enfants avec l'Aide internationale à l'enfance (organisme membre de l'AQOCI) **au Burundi**

Suite aux rencontres et réunions tenues par des femmes veuves et de leurs enfants au Burundi sur l'identification et l'évolution de leurs besoins en termes d'autonomie améliorée, depuis 2012, l'AMIE supervise un programme appuyé par le MAECD sur une période de 5 ans.

Les objectifs recherchés et formulés à l'aide des personnes ayant participé aux rencontres sont les suivants :

- Améliorer leur niveau de vie par la création de coopératives de femmes veuves très vulnérables et en les appuyant au sein de coopératives.
- Offrir une formation professionnelle pour leurs jeunes, particulièrement les filles, et les encadrer pour leur intégration dans la vie professionnelle.
- Promouvoir la défense des droits pour faire la promotion et la défense des droits de l'enfant et de la femme, avec un appui juridique, au besoin.

Jusqu'à présent, 300 femmes se sont regroupées en coopératives et 300 jeunes filles et garçons ont reçu une formation professionnelle; la plupart d'entre eux sont sur le marché du travail. Ces mères-veuves, avant leur participation au projet, n'étaient pas en mesure de donner à leurs enfants plus d'un repas par jour (loin de ce que l'on peut concevoir comme un repas). Maintenant, toutes les femmes impliquées dans une coopérative peuvent offrir à leur famille deux à trois repas par jour, payer la scolarité de leurs enfants, commencer des activités génératrices de revenus individuelles et ainsi, améliorer leur qualité de vie de façon significative.

Les groupes de femmes ont obtenu des terrains pour cultiver, ce qui constitue la plus grande richesse que peuvent avoir ces femmes pour garantir leur autonomie. Leur statut de veuves démunies ne leur offre pas la possibilité d'avoir un terrain personnel. Elles ont maintenant l'opportunité de cultiver du sorgho ou du maïs par exemple, ou bien d'y installer une petite porcherie ou un élevage de chèvres. Mais, au-delà de l'apport matériel du projet, les impacts collatéraux sont encore plus importants. Le regroupement de ces femmes vulnérables a permis à chacune d'elle de trouver de l'assurance et la fierté de réaliser une activité économique valorisante. Ainsi, leur participation active a sur elles une influence directe sur l'aspect psychosocial, traduit par un changement d'attitudes remarquable. De femmes très effacées, qui ne pouvaient avoir aucune vision pour un meilleur avenir, l'ensemble des composantes des activités a transformé leur moral : joie et espérance, avec la volonté de s'en sortir par une autonomie améliorée, de mettre en application leurs connaissances de gestion dans leurs activités de coopérative. Le projet permet de sortir ces veuves de l'isolement. En groupes, l'entraide s'est développée et chacune ne se sent plus seule face à ses difficultés et les conseils mutuels entre elles permettent de résoudre certaines de leurs préoccupations quotidiennes.



En plus de favoriser l'équité filles-garçons et ce, malgré une assiduité plus faible dû à leur expérience de vie, l'expérience et les leçons tirées du projet permettent maintenant de mieux stimuler dans leur cheminement de formation ainsi que dans l'accompagnement pour entrer sur le marché du travail. Certains ont choisi de suivre le modèle de leur mère et de se regrouper en coopératives après leur formation. D'autres ont trouvé un emploi chez un particulier. Les jeunes qui travaillent, autant les filles que les garçons, qui travaillent reconnaissent avoir une meilleure qualité de vie et peuvent ainsi apporter un soutien financier à leur mère et leur famille.

Jambi Kiwa, une association paysanne de femmes autochtones partenaire du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-St-Jean (organisme membre de l'AQOCI) **en Équateur**

La Jambi Kiwa est une association de femmes paysannes qui cultivent, transforment et commercialisent des plantes médicinales. Elle a vu le jour en 2001 dans la province du Chimborazo, en Équateur. Cette région fut bouleversée par la réforme agraire des années 1970, où les conditions de vie des Autochtones, à qui l'on refusait la reconnaissance de leurs droits sur les terres ancestrales, étaient plus que désastreuses. Revenus insuffisant, possibilités d'emploi limité, la discrimination est écrasante. Face à cette situation, une association rurale de femmes autochtones développe une alternative de production agro-écologique, de sauvegarde de la culture et de promotion de la médecine naturelle ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie des familles, plus précisément des femmes, dans les communautés. Au-delà de son aspect productif et commercial, ce projet communautaire met l'accent sur la participation et la formation des femmes. En 2003, la Jambi Kiwa a gagné le concours latino-américain d'entrepreneuriat féminin. Son succès vient du fait que ses femmes se sont appuyées sur les savoirs ancestraux autochtones, dans un esprit de résistance, résultat de la lutte contre la pauvreté et de la discrimination qu'elles ont vécue durant plusieurs générations.

Rosa Guaman, une femme engagée et solidaire, est à la tête de cette organisation. Elle travaille depuis plus de 40 ans à défendre les droits de la femme paysanne et à l'appuyer pour qu'elle devienne une actrice de son développement. Rosa nous raconte comment les choses ont évolué concernant l'égalité entre les femmes et les hommes : « Au début, les femmes arrivaient à peine à utiliser une partie de la terre familiale pour faire pousser les plantes médicinales, car le mari décidait de ce qui allait être semé. Maintenant, ce sont parfois les époux qui viennent travailler dans la parcelle des plantes médicinales, ils viennent même pour vendre les plantes. »

Aujourd'hui regroupant plus de 600 productrices, la Jambi Kiwa commercialise ses tisanes biologiques ainsi que d'autres produits naturels à travers le monde. Le Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, solidaire de la Jambi Kiwa depuis ses débuts, est fier de sa réussite. Et comme le dit si bien Rosa : « Oui au commerce juste, non à la charité ! ».



Association Munyu des femmes de la Comoé, partenaire d'Oxfam-Québec

(organisme membre de l'AQOCI) **au Burkina Faso**

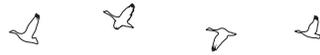
En 1992, suite à la dissolution de l'Union des Femmes du Burkina (UFB), afin de poursuivre cette lutte émancipatrice amorcée pendant la Révolution sankariste, les femmes venues de tous les horizons de la région des Cascades ont décidé de créer l'Association Munyu des femmes de la Comoé afin de trouver des solutions durables aux problèmes que connaissent les femmes burkinabè. Il s'agit d'un mouvement apolitique et autonome des femmes à but non-lucratif. L'Association Munyu des femmes de la Comoé vise globalement l'éveil des femmes burkinabè, la promotion de leurs statuts et leur développement socio-économique par des initiatives individuelles et collectives à travers diverses actions conçues par et pour les femmes.

L'Association est forte de plus de 10 000 membres répartis entre les provinces de la Comoé, de la Léraba et du KénéDougou. Leur vision est la valorisation des femmes sur le plan économique, politique et socio-culturel. Pour elles : *« la femme est au début et à la fin de toutes les œuvres humaines »*.

« Munyu » signifie en langue dioula « patience, tolérance et don de soi ». L'AFC/Munyu a pour mantra la solidarité, l'action et le développement en mettant au cœur de celui-ci les femmes comme vecteur de changement politique et social.

Par exemple, les femmes de Munyu ont mis sur pied une école de formation pour les jeunes filles, en plus d'offrir des cours du soir pour les femmes ou filles qui n'ont pas eu la chance de poursuivre l'école pour plusieurs causes. Sur le plan économique, Munyu appuie l'accompagnement des femmes auprès des institutions pour l'octroi des crédits, l'appui au développement rural des femmes par l'installation de moulins à grains, la production de céréales, de beurre de karité, de savon, en plus d'offrir des formations pour l'entretien des champs et la fabrication de composts et faire de l'éducation financière auprès de leurs 10 000 membres.

Ces femmes venues de divers horizons travaillent à l'amélioration des conditions de vie des femmes de leurs communautés depuis plus de trente ans. Pensées par elles et pour elles, les actions de Munyu visent à aider concrètement les populations les plus vulnérables en leur offrant un accès à l'éducation de base et en supportant plusieurs activités génératrices de revenus afin de favoriser l'autonomisation de leurs membres.



Comité Campesino del Altiplano, partenaire de Solidarité Laurentides Amérique centrale (organisme membre de l'AQOCI) **au Guatemala**

La population paysanne du Guatemala, essentiellement autochtone maya, tente de multiples façons de s'affranchir du travail dans les grandes plantations de monocultures destinées à l'exportation. Pour y parvenir, la diversification des productions associées aux petites parcelles de terres est une avenue prometteuse. Voici le cheminement d'un groupe de femmes impliqué dans ce courant.

Nous sommes à l'automne 2012, au début d'un projet de développement agricole impulsé par le Comité Campesino del Altiplano (CCDA) - Comité paysan des hauts plateaux, avec le soutien de Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM). Le projet s'adresse à 11 communautés paysannes (1 000 familles) et porte sur de multiples productions agricoles (maïs, légumineuses, café, miel, noix). Il implique aussi de la formation, tant agricole que de direction communautaire, sans oublier un volet de création d'emplois non agricoles.

Une douzaine de femmes de la communauté de Quixaya (au Sud-Est du Lac Atitlán) étaient impliquées dans le volet « sistema mixto » du projet. Qu'est-ce que le « sistema mixto »? Le CCDA désigne ainsi les productions agricoles destinées prioritairement à la vente : café, miel, noix et, dans le cas présent, productions associées à un cours d'eau telles que cresson, tubercules, soya et élevage de poissons.

Ces femmes avaient ceci de particulier d'être des « amas de casa » ou maîtresses de maison comme on dirait ici. Tout comme dans les campagnes québécoises, elles contribuaient néanmoins à diverses tâches agricoles : préparation des champs de maïs, tenue d'un petit jardin autour de la maison et d'un kiosque au marché au temps des récoltes.

Un facteur qui leur a permis de s'impliquer sans trop de pression est que chacune consacrait au projet environ trois heures quotidiennement... sept jours par semaine bien entendu! Pour la culture du cresson qui doit être coupé la nuit afin d'être prêt dès 4h30 pour l'expédition au marché, elles faisaient appel à des paysans ... manière sage de se préserver des agressions.

D'autre part, l'acquisition d'argent bien à elles, le succès de leur entreprise et la création de liens de soutien et d'amitié furent grandement bénéfiques pour leur confiance en elles.

Au terme du projet, le groupe avait dépassé ses objectifs et était même parvenu à trouver une méthode efficace pour rendre à terme les alevins nés de ses poissons. Elles en étaient très fières, avec raison! Et cette belle aventure se poursuit toujours!

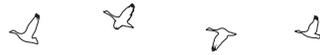
Réseau des femmes pour l'agriculture biologique et le commerce équitable, partenaire d'AGRECOL et de SUCO (organisme membre de l'AQOCI) au Sénégal.

Amssatou Gueye Seye est gérante du restaurant biologique Tikaara, une unité économique qui appartient au RÉFABEC (Réseau des femmes pour l'agriculture biologique et le commerce équitable). Le réseau se donne pour mission de contribuer au développement socio-économique des femmes de la ville de Thiès, la deuxième ville la plus importante après Dakar. Les objectifs du RÉFABEC sont de promouvoir une agriculture biologique à travers la commercialisation de ses produits, de développer le commerce équitable à travers un partenariat ville/campagne et d'insérer les femmes du réseau dans un circuit productif rentable.

Le restaurant Tikaara propose aux gens de la ville de Thiès des plats sénégalais confectionnés à base de légumes biologiques. Les affaires vont bon train pour Amssatou et pour son personnel composé uniquement de femmes. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, le restaurant, qui existe depuis dix ans, fait face à plusieurs problèmes depuis les quatre dernières années : la clientèle était de moins en moins nombreuse et Amssatou devait faire face à des problèmes financiers de taille. Elle a donc décidé de prendre les choses en main et pour commencer, c'est tout le personnel du restaurant qui a pu bénéficier d'un programme de renforcement de capacités proposé par le RÉFABEC. Amssatou mentionne fièrement que l'apparence physique du restaurant a été améliorée : « Mais au-delà de ça, nous avons pu améliorer notre service en créant des cartes de fidélité pour notre clientèle. Nous avons fait de la publicité pendant six mois et cela a porté fruit ! Nous avons une quinzaine de nouvelles personnes qui viennent manger au Tikaara tous les jours sans compter quelques commandes pour des séminaires. Cela fait une grande différence pour nous ! »

Amssatou est heureuse de constater que sa clientèle semble non seulement satisfaite de leur service qui a gagné en professionnalisme, mais aussi de la qualité des produits qui sont toujours frais et biologiques. Amssatou a aussi suivi une formation en gestion financière, ce qui a grandement contribué à la bonne réussite du restaurant et qui a permis aux femmes d'améliorer leurs revenus. « Avant, nous avions de bonnes recettes mais les dépenses étaient élevées, alors, nous ne faisons presque pas de profit ». En effet, Amssatou sait désormais faire un compte d'exploitation et arrive à mieux déterminer ses besoins mensuels en approvisionnement. Cela lui permet de réduire ses coûts : « En quatre mois, nous avons gagné ce que nous gagnions en six mois ! » Les femmes ont ainsi un revenu plus élevé, ce qui leur permet de mieux subvenir aux besoins de leur famille. Amssatou, quant à elle, est heureuse des changements qui ont été réalisés dans la vie de son personnel ainsi que dans la sienne : « Je suis très contente et très fière de moi, parce que même si je n'ai pas étudié longtemps à l'école, j'ai énormément appris ces derniers mois et je connais mieux mon travail désormais. Je suis d'ailleurs beaucoup plus confiante face aux difficultés qui peuvent survenir parce que je sais comment un restaurant doit fonctionner. Je veux d'ailleurs continuer d'apprendre encore plus ! »

Propos recueillis par Ginette Imboua, conseillère en gestion organisationnelle AGRECOL Afrique, Thiès, Sénégal et volontaire de SUCO.



ELLES AGISSENT POUR FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX ET PRENDRE LES DÉCISIONS À TOUS LES NIVEAUX DE LA SOCIÉTÉ

Likhaan, homologue d'Inter Pares (organisme membre de l'AQOCI) **aux Philippines**

Likhaan est une organisation de santé des femmes, l'une des plus influentes aux Philippines. Dans ce pays d'Asie du Sud-Est, les taux de mortalité maternelle et infantile atteignent des niveaux effarants. Les femmes, notamment les plus marginalisées, doivent bien souvent faire face aux difficultés qui résultent de nombreuses grossesses non désirées et n'ont pas accès à des services des soins de santé adaptés à leur réalité et à leurs besoins. La demande pour ce type de soins est donc forte dans les communautés où Likhaan est implantée. Au cours des années, Likhaan a créé des programmes communautaires innovateurs et efficaces pour la santé des femmes grâce à la mobilisation et à la formation de femmes issues de zones défavorisées. Ces femmes sont aujourd'hui des travailleuses de la santé et défenseuses engagées pour la santé des femmes et œuvrent dans six cliniques de santé communautaire opérées par Likhaan dans la capitale, Manille. Les travailleuses communautaires assurent aux femmes des soins de santé de base en tous genres, particulièrement en matière de santé sexuelle et reproductive. Likhaan estime que ces cliniques axées sur les patientes représentent un modèle de prestation de soins de santé rentable que les pouvoirs publics philippins peuvent reproduire.

L'attribution de fonds publics pour la santé des femmes étant une question de vie ou de mort, au cours des dernières années Likhaan a mené de grands efforts de plaidoyer fructueux en faveur de l'adoption d'un projet de loi sur la santé reproductive par le gouvernement philippin. Fruit de son travail dans les communautés et en collaboration avec d'autres organisations, cette nouvelle loi prévoit garantir, aux niveaux local et national, l'accessibilité à des moyens sûrs et légaux de planification familiale, de soins obstétricaux d'urgence, de soins prénataux et postnatals, des soins libres de tout jugement pour des complications résultant d'un avortement (bien que l'avortement soit illégal aux Philippines), de même que l'accès des jeunes à l'éducation sexuelle et en matière de santé. Les partisans et partisanes de cette loi considèrent que l'application combinée de ces mesures assurerait plus de justice aux femmes et réduiraient de manière considérable les taux de mortalité maternelle et infantile en réduisant les cas de grossesses non désirées. Selon une étude réalisée conjointement par Likhaan et l'Institut Guttmacher, améliorer l'accès à des moyens de contraception pour toutes les femmes philippines à risque de grossesse non planifiée permettrait de prévenir au moins 2 100 cas de mortalité maternelle par an. Dans le cadre de leur campagne de plaidoyer, Likhaan et les communautés avec lesquelles elle travaille se sont exprimées courageusement dans les rues, dans les médias et au Congrès philippin en faveur de la loi sur la santé reproductive. Bien que les progrès soient lents quant à l'application de la loi, son adoption demeure néanmoins un jalon important vers une plus grande justice des droits de santé reproductive aux Philippines.



ELLES AGISSENT POUR PRÉSERVER UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR LEUR COMMUNAUTÉ

Le Frente de Mujeres Defensoras de la Pachamama, partenaire du Comité pour les droits humains en Amérique latine (organisme membre de l'AQOCI) **en Équateur.**

Le Frente de Mujeres Defensoras de la Pachamama (Front des femmes défenseuses de la Terre-Mère) est une organisation formée de femmes paysannes provenant des communautés des paroisses Molleturo, Tarqui et Victoria del Portete, du canton de Cuenca, dans la province de Azuay (au sud de la région andine de l'Équateur), affectées par les mégaprojets miniers Rio Blanco et Quimsacocha. On retrouve également, dans l'organisation, des femmes provenant de la ville de Cuenca, qui est également affectée par les impacts des mégaprojets miniers mentionnés.

Le Frente de Mujeres Defensoras de la Pachamama, né en 2008, est issu des mobilisations menées par la Coordinadora Nacional por la Defensa de la Vida y la Soberanía CNDVS, contre les mégaprojets miniers implantés dans le sud de l'Équateur. Dans ce contexte, les femmes se sont rencontrées et ont décidé de fonder une organisation qui leur permettrait d'unir leurs forces pour la défense de la Terre-Mère et qui donnerait de la visibilité au rôle qu'elles jouent dans la résistance contre l'extraction minière, qui serait demeurée dans l'ombre, dû à la prédominance du leadership masculin, résultat logique des structures patriarcales et machistes du système actuel.

Le Frente de Mujeres Defensoras de la Pachamama a comme objectifs de :

- Défendre les droits environnementaux des communautés et des familles.
- Exiger le respect de la Pachamama (Terre-Mère) et promouvoir des formes de coexistence en harmonie avec la nature.
- Veiller au droit à l'eau, à la protection des sources, des bassins et des sous-bassins, et d'une utilisation et d'une gestion durable de ceux-ci.
- Dénoncer les dommages environnementaux et tout acte qui affecte la santé des écosystèmes.

En accord avec ces objectifs, le Front s'oppose à l'exploitation minière, plus particulièrement à celle de Rio Blanco et de Quimsacocha, située dans des zones d'écosystèmes fragiles et fondamentaux du plateau andin. C'est à cet endroit que naissent des sources d'eau qui forment de larges bassins et sous-bassins hydriques qui irriguent les territoires de plusieurs provinces de la Sierra et de la côte du sud de l'Équateur.

Au cours de ces années de lutte, le Frente de Mujeres Defensoras de la Pachamama a contribué à placer au centre du débat, autant au niveau national qu'international, les impacts spécifiques et différenciés de l'extraction minière sur les femmes et le rôle primordial qu'elles jouent dans la défense de la Pachamama. Pour cela, elles unissent leurs efforts à ceux d'autres organisations afin de former des alliances et des réseaux tels que la Unión Latinoamericana de Mujeres-ULAM, qui regroupe des femmes et des organisations de femmes de plusieurs pays dans la région où l'on retrouve des conflits socio-environnementaux dus à l'extraction minière.



2. Comment les organismes de coopération internationale appuient leurs actions

La **première partie** de ce document illustre le dynamisme, la créativité et la détermination avec lesquelles **les femmes des pays du Sud** contribuent à l'épanouissement de leur communauté, s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie, remettent en question les rapports inégaux entre les sexes et font valoir leurs droits.

Cette **seconde partie** présente **comment les organismes de la société civile au Québec viennent en appui** aux initiatives des femmes dans le monde : on fera un retour sur les approches utilisées dans le passé ainsi qu'une description des différentes formes d'appui .

L'histoire de la **coopération internationale** entre les pays du Nord et ceux du Sud (qui furent longtemps colonisés par ceux du Nord) remonte aux années 1950. C'est avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le début de la décolonisation, alors que de nombreux pays africains notamment déclarent leur indépendance que ces relations se formalisent. La solidarité internationale entre les peuples existe depuis des siècles, mais c'est dans cette période, avec la création de l'Organisation des Nations Unies et la signature de nombreux traités internationaux, que se met en place une relation institutionnalisée de coopération internationale, dans un premier temps entre les gouvernements. Les États du Nord vont désormais allouer une infime partie de leur budget à l'appui au développement des pays du Sud, ce qu'on appelle : **L'Aide publique au développement.**



Malgré ces intentions d'aider au développement, les gouvernements du Nord jouent en parallèle un tout autre rôle afin de garantir leurs intérêts économiques et géopolitiques dans le monde. Ainsi, bien que la plupart des pays du Sud soient des États indépendants depuis les années 50^{iv}, leur développement politique et économique est loin d'être autonome étant donné que les puissances mondiales continuent à y jouer un rôle majeur. Ces puissances (Europe, États-Unis mais plus récemment la Chine et certains États du Moyen-Orient) exploitent les ressources naturelles des pays du Sud à des conditions que les États du Sud ont du mal à négocier. L'Europe et les États-Unis influencent le prix des matières premières via plusieurs mécanismes dont la spéculation, le dumping, les tarifs douaniers et en subventionnant leur agriculture et leur élevage, ce qui avantage les producteurs du Nord par rapport à ceux du Sud. L'endettement des pays du Sud envers ceux du Nord les oblige à suivre les directives des institutions financières internationales (le Fonds monétaire international et la Banque mondiale), les forçant notamment à privatiser des services essentiels (on appelle ces mesures les programmes d'ajustement structurel) au détriment du développement social et humain de leur population.

Il y a donc une complexité réelle de l'aide au développement. Les volontés de venir en aide aux populations les plus démunies se croisent avec les stratégies de chaque pays pour garantir leurs propres intérêts économiques et géopolitiques.

Sur le plan de la **société civile**, les citoyennes et citoyens s'organisent en mouvements et associations dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Pendant la période de la décolonisation, on voit par exemple des mouvements en Europe comme aux États-Unis s'opposer à la politique de leur gouvernement au Vietnam et en Algérie et réclamer une solidarité sans frontière pour la défense des droits à l'auto-détermination des peuples. Les **organisations non gouvernementales (ONG)**^v apparaissent, dans le but de venir en aide aux populations civiles victimes des guerres, en Europe et par la suite dans d'autres pays. Puis les missions de ces ONG s'élargissent à la lutte contre la pauvreté et pour la dignité humaine, à la défense des droits humains fondamentaux. Certaines obtiennent des subventions de leur gouvernement pour financer leur action d'appui à des groupes de la société civile dans les pays du Sud. D'autres ONG vont solliciter le public dans leur pays respectif pour financer leurs actions de solidarité internationale sans entraves, ceci dans le but d'avoir une totale liberté de choix des pays et des domaines de leur solidarité. Dans tous les cas, la société civile joue un rôle de premier plan dans le déploiement de véritables mouvements de solidarité entre les populations du monde.

Parmi cette multitude d'activités, les années 70 marquent le début des actions de solidarité internationale visant l'émancipation des femmes et l'accroissement de leur autonomie économique. Suivront des projets de solidarité plus ambitieux visant à déconstruire les rapports de pouvoir entre femmes et hommes et à promouvoir l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes partout sur la planète.

^{iv} Pour connaître les dates d'indépendance de chaque pays, voir la carte au lien internet suivant : <http://biblio.alloprof.qc.ca/ImagesDesFiches/bv3/h1095il.jpg>

^v Pour un résumé de l'histoire des organisations non gouvernementales (ONG), lire l'article de Claire Alet-Ringenbach dans la revue Alternatives Économiques Poche n° 022 - janvier 2006. http://www.alternatives-economiques.fr/organisation-non-gouvernementale-ong_fr_art_223_31291.html



ÉVOLUTION DES APPROCHES VISANT L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES EN COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'approche avec laquelle les organismes de coopération internationale travaillent en appui aux femmes du Sud n'a pas toujours été la même au fil du temps. Depuis le début des actions de solidarité internationale visant les femmes dans les années 70, la manière dont on conçoit le rôle des femmes, le rôle des projets de développement^{vi} au service des femmes et les objectifs à atteindre par ce soutien international ont évolué.

L'INFLUENCE DES MOUVEMENTS FÉMINISTES DU NORD ET DU SUD

La prise de conscience du rôle et de la place des femmes dans le développement s'est faite parallèlement à l'émergence d'une deuxième vague de féminisme^{vii} en Occident à partir des années 60. En Europe et aux États-Unis, les féministes occidentales se mobilisent pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et des salaires et pour la liberté de contrôle de leur corps (accès à l'avortement et à la contraception). Parallèlement, elles s'intéressent aux réalités que vivent les femmes sur d'autres continents et publient de nouvelles analyses et études de cas portant sur le travail productif des femmes, la division sexuelle du travail et l'impact des projets de développement sur les femmes². Une des œuvres pionnières qui donnera naissance à l'approche « Intégration des femmes au développement » (présentée plus bas) est l'étude d'Ester Boserup intitulée : « La femme face au développement économique »^{viii}.

Dans les années 70, les féministes du Nord dénoncent le fait que les femmes du Sud soient les grandes oubliées des projets de développement. Cela va permettre une prise de conscience de toutes les instances impliquées en coopération internationale sur l'importance d'intégrer les femmes dans les projets et de renforcer leur autonomie économique pour qu'elles puissent sortir de la pauvreté.

Cependant, les années 80 voient naître une contestation de cette philosophie et une remise en question du modèle de développement prôné par les institutions financières internationales (Fonds monétaire international et Banque mondiale). Les femmes du Sud - qui avaient grandement participé aux dynamiques d'indépendance dans leur pays - s'organisent et les mouvements féministes latino-américains, indiens puis africains émettent plusieurs critiques :

- Elles s'opposent à l'homogénéisation des femmes du Sud et à l'idée de faire d'elles des victimes.
- Elles rappellent les causes de l'oppression des femmes localisées dans le patriarcat mais aussi dans les dynamiques de dépendance coloniales et néocoloniales.
- Elles élaborent des réflexions théoriques sur le rapport entre développement et pouvoir et critiquent le modèle de développement occidental. Elles développent un concept d'« empowerment » ou « empoderamiento » en espagnol qui va plus loin que l'autonomisation économique individuelle. Cette forme

^{vi} Dans cette section, le terme *Développement* sera davantage utilisé car c'est celui qui est souvent retenu lorsqu'on décrit ces approches.

^{vii} La première vague du féminisme occidental se situe à la fin du 19^e et début du 20^e siècle, époque où les revendications portaient sur un égal accès au droit de propriété, à l'éducation, à une indépendance économique et au droit de vote. Les livres de Simone de Beauvoir (« Le deuxième sexe ») en 1949 et Betty Friedan (« Le féminisme mystique ») en 1963 définissent le terme « féminin » comme une construction sociale, qui s'oppose à une détermination biologique et révèlent les mécanismes sociaux qui perpétuent ces relations de domination entre les sexes. (Tiré de : Le Monde selon les femmes, Les essentiels du genre numéro 01, Concepts de base, 2004, réédition 2007, p. 9)

^{viii} Boserup Ester, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 1983 (original en anglais : *Women's role in economic development* publié en 1970).



d'autonomisation des femmes puise ses racines dans le radicalisme noir américain des années 60-70 et dans le travail communautaire de conscientisation inspiré de Paulo Freire au Brésil. Leur définition de l'autonomisation revêt une double dimension : celle du pouvoir individuel, c'est à dire la capacité de choisir et d'agir sur sa propre vie ; et celle du pouvoir collectif, c'est à dire la mise en œuvre d'actions collectives orientées vers des changements sociaux, économiques et politiques³.

La vision des féministes du Sud relie la lutte pour l'émancipation des femmes à la lutte contre l'impérialisme, l'exploitation des ressources naturelles, le néocolonialisme et le racisme, qu'ils soient le fruit de politiques nationales ou internationales.

Elles mettent ainsi l'accent sur « tout un héritage de structures de domination qui font que les rapports femmes-hommes sont croisés d'une manière plus nette et déterminante par d'autres variables du pouvoir, de race, d'ethnicité et de positionnement géopolitique »^x.

RENCONTRES ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX PROMUS PAR L'ONU

La décennie 1970 a été importante pour les femmes. C'est à cette période que les femmes s'organisent en mouvements, partout à travers le monde. Le milieu du développement international n'échappe pas à l'influence croissante du mouvement féministe.

Les années 70 sont aussi le moment où les agences de développement commencent à réaliser que la croissance économique ne permet pas forcément de réduire la pauvreté et qu'une majorité des pauvres de la planète sont des femmes.

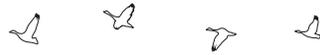
En 1975, l'**Année Internationale de la Femme** est décrétée par l'ONU en réponse aux mouvements féministes internationaux. Ces douze mois sont consacrés à une action intensive pour promouvoir le droit des femmes dans le monde. Le thème central est : « égalité entre l'homme et la femme, développement et paix ». Dans la même année, une conférence de l'ONU à Mexico marque le lancement de la Décennie des Nations Unies pour la femme de 1976 à 1985. Pendant cette période, les gouvernements de tous les pays du monde seront interpellés régulièrement pour participer à des conférences sur les droits des femmes (Mexico en 1975, Copenhague en 1980 et Nairobi en 1985).

Chacune de ces conférences internationales permet de faire progresser la prise de conscience par l'ensemble des acteurs internationaux (gouvernements, agences d'aide, institutions financières internationales, ONG, société civile) des diverses formes de discriminations et inégalités vécues par les femmes.

Les gouvernements du Nord comme du Sud seront aussi amenés à s'engager formellement pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes dans leur pays par plusieurs traités et déclarations internationales^x.

^x Citation extraite de : Rosie Braidotti, Introduction aux études de genre, Communication dans le cadre de la Chaire interuniversitaire en Études de genre, in : Recueil de textes 2001-2002-2003, Chaire UCL en Études de genre. UCL, GRIEF, 2002, p. 4. (Tiré de : Le Monde selon les femmes, Sophie Charlier, Les essentiels du genre numéro 10, Genre et empowerment/empoderamiento/empouvoirement, 2009, p. 10)

^x Pour plus de détails sur les autres déclarations et conventions adoptées par les États dans le cadre des Nations Unies, lire l'histoire de la Commission de la condition de la femme de l'ONU sur : <http://www.unwomen.org/fr/csw/brief-history> et consulter les documents d'orientation d'ONU Femmes sur son site : <http://www.unwomen.org/fr/about-us/guiding-documents>

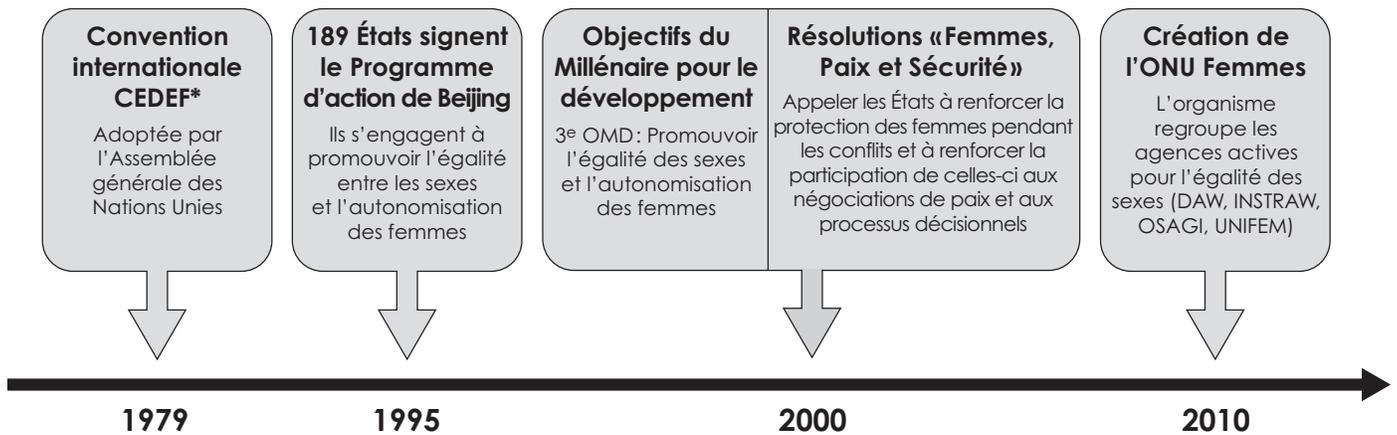


La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF en français, CEDAW en anglais) est signée en 1979. En 2014, 188 États l'ont ratifiée⁴ et sont donc tenus de mettre leur législation nationale en conformité avec le contenu de cette convention. Il s'agit en effet d'un instrument juridique contraignant : tous les quatre ans au moins, les États parties à cette convention doivent soumettre un rapport sur l'avancement des droits des femmes dans leur pays au comité CEDEF, qui réunit 23 expert-e-s internationaux. Depuis 1999 (Protocole facultatif à la CEDEF), ce comité peut aussi examiner des communications de personnes ou de groupes d'individus qui se disent victimes d'une violation

des droits protégés par la Convention et mener une enquête, mais à condition que le pays d'origine des plaignants l'accepte⁵.

Selon la présidente de ce comité, « la CEDEF est la seule convention juridique destinée à protéger et à promouvoir les droits humains des femmes, et son Comité est vraisemblablement l'instrument le plus fondamental dont on dispose pour les droits humains des femmes. [Malheureusement], le Comité de la CEDEF n'a pas une visibilité suffisante. [...] La société civile est de plus en plus consciente de notre Convention. Mais nous devons en faire plus au niveau des États parties^{xi} ».

LES NATIONS UNIES ET LES FEMMES



* Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW en anglais)

Sources : Formation en égalité entre les femmes et les hommes (ÉFH) dans les programmes/projets de coopération internationale, CQFD de l'AQOCI, Janvier 2014 (Inspiré de la boîte à outils Travailler avec l'approche genre et développement d'Oxfam en Afrique de l'Ouest, Octobre 2011) et site Internet d'ONU Femmes (http://www.onufemmes.fr/que_faisons_nous_accroître_la_participation_des_femmes_dans_le_processus_de_paix/)

^{xi} Citation extraite du discours de Nicole Ameline, présidente du Comité de la CEDEF, à ONU Femmes, le 1^{er} décembre 2014, cf <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/12/interview-with-cedaw-committee-chair-nicole-ameline>, Consulté le 12 juin 2015.



ANNÉES 70 À 90 : APPROCHES SPÉCIFIQUES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sous l'influence des mouvements féministes et avec la multiplication des recherches sur les conditions de vie et le statut des femmes, les approches de coopération internationale ont évolué au fil des décennies. L'approche *Intégration des femmes au développement* (IFD) qui prévalait dans les années 70 s'est vue progressivement remplacée par l'approche « Genre et développement » à partir des années 90.

Le tableau ci-dessous résume les spécificités de chacune des deux approches.

	Approche intégration des femmes au développement (IFD)	Approche genre et développement (GED)
1. L'approche	Une approche qui voit l'absence des femmes dans les projets de développement comme un obstacle à leur émancipation	Une approche du développement qui s'intéresse à corriger les inégalités de genre
2. Le centre d'intérêt	Les femmes	Les rapports entre les femmes et les hommes et plus particulièrement, le lien de subordination de la femme par rapport à l'homme
3. Le problème	L'exclusion des femmes (la moitié des ressources productives du monde) du processus de développement	Les relations inégales de pouvoir qui empêchent un développement équitable et la pleine participation des femmes
4. La solution	Intégrer les femmes au processus de développement existant	Accroître le pouvoir des femmes (empowerment) et transformer les relations non égalitaires
5. La vision	Un développement plus efficient et plus efficace qui implique les femmes	Un développement équitable et durable où les femmes et les hommes prennent les décisions
6. Les stratégies pour y arriver	Projets pour femmes; volets femmes dans des projets élargis; projets intégrés; accroître la productivité des femmes et leur revenu; accroissement de leur capacité d'effectuer les tâches non traditionnellement liées à leur rôle	Revoir le concept de développement en prenant en compte la dimension de genre et les autres inégalités sociale/économique/politique; considérer les besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes pour qu'ils améliorent leur condition; viser à atteindre les intérêts stratégiques ^{xii} définis par les femmes

Source : Adapté de Trousse de formation Genre et Développement (2004) et Trousse Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la mise en pratique (2011) du CQFD de l'AQOCI

^{xii} *Besoins pratiques et intérêts stratégiques* : Les besoins pratiques sont liés aux conditions de vie. Ils portent sur les nécessités immédiates, (tels l'eau, logement, alimentation, revenu et soins de santé) qui s'inscrivent dans un contexte donné. Les projets visant les besoins pratiques comprennent en général des mesures visant à corriger des problèmes reliés à de mauvaises conditions de vie. Les intérêts stratégiques des femmes naissent de leur position de subordination dans la société. Ce sont des intérêts à long terme qui visent à améliorer la situation des femmes. Les intérêts stratégiques des femmes incluent notamment : l'acquisition de droits juridiques, l'accès au processus démocratique participatif, l'accès à l'égalité dans l'éducation, l'emploi, etc., la réduction des écarts salariaux, la protection contre la violence, le renforcement de leur pouvoir décisionnel.



Bien que **l'approche Intégration des femmes au développement (IFD)** ait eu le mérite de faire prendre conscience du rôle économique crucial des femmes pour le développement de leurs communautés et de leur pays, cette approche a été sujet à de nombreuses critiques car elle comporte plusieurs lacunes :

- Cette approche est basée sur le postulat que les rapports de genre changeront d'eux-mêmes à mesure que les femmes deviendront des partenaires économiques à part entière dans le développement (Dagenais, Piché, 1994).
- Elle ne cherche pas à modifier les rapports d'inégalités entre les femmes et les hommes, pas plus qu'elle ne considère les différences même au sein des mouvements des femmes, c'est à dire des différences de classe, de caste, d'ethnie entre les femmes. (Young, 1993.)
- La sphère du privé est négligée au profit de la sphère publique (Lévy, Andrew, 1995). L'approche omet de tenir compte que, bien qu'elles puissent intégrer le domaine du travail et poursuivre des objectifs ambitieux, les femmes doivent toujours assumer les tâches quotidiennes de soin auprès des enfants et du travail domestique, ce qui occasionne une surcharge de travail.
- L'approche IFD ne questionne pas les structures du développement et le développement lui-même. Elle l'accepte tel qu'il est et ne fait que promouvoir l'intégration des femmes à celui-ci⁶.

Née des critiques féministes du modèle IFD préconisés par les grandes agences de développement, **l'approche genre et développement (GED)**^{xiii} remet en question les rôles attribués aux femmes et aux

hommes en questionnant la construction sociale à l'origine de tels rôles.

Selon cette approche, les différences biologiques entre les femmes et les hommes ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les sexes. Seul le patriarcat, système qui a intérêt à exploiter les femmes, intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en discriminations.⁷

Le but de cette approche est d'atteindre l'égalité entre les sexes afin que « les femmes et les hommes aient le même statut et qu'ils bénéficient des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits fondamentaux et leur potentiel pour pouvoir contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats »⁸.

Cette approche cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes en transformant notamment :

- la division sexuelle du travail (en tenant compte du travail domestique, du travail productif et du travail dans la communauté) ;
- l'accès aux services et aux ressources ;
- le contrôle des ressources et des bénéfices ;
- le pouvoir décisionnel au sein de la famille et dans la communauté.

L'approche genre et développement, en plus de chercher à intégrer les femmes au développement, explore le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre et à donner plus de pouvoir aux femmes. L'approche *GED* vise, à long terme, un

^{xiii} Pour une présentation détaillée de l'approche genre et développement et des concepts techniques qui s'y rattachent, lire la Trousse de formation Genre et développement, CQFD de l'AQOCl, 2004, disponible en ligne sur le site de l'AQOCl.



partenariat égal entre les femmes et les hommes dans la définition et l'orientation de leur avenir collectif (CCCI, MATCH, AQOCI, 1991)⁹.

Le concept d'empowerment ou d'autonomisation, longtemps défendu par les féministes du Sud, est repris par l'ensemble des acteurs de la coopération internationale^{xiv} lors de la conférence de Beijing en 1995. La Déclaration adoptée lors de cette conférence présente l'empowerment comme une stratégie clé de développement (épigraphe 13) :

« L'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix. »¹⁰

ANNÉES 2000 : DE NOUVELLES APPROCHES APPARAISSENT^{xv}

L'approche basée sur les droits humains

L'approche basée sur les droits humains est plus récente et permet de politiser davantage les interventions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, puisqu'elle reconnaît l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit humain fondamental.

Il s'agit de lutter contre toute forme de discrimination basée sur le sexe, en s'appuyant notamment sur la Déclaration universelle des droits de l'homme^{xvi} qui établit dans son article 2 que : « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe [...] »¹¹.

Cette approche voit donc les actions de coopération internationale visant le développement comme des activités qui doivent créer les conditions pour garantir à toute personne, femmes et filles incluses, le plein exercice de tous leurs droits¹².

L'approche intersectionnelle

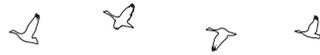
L'analyse intersectionnelle a pour objectif de révéler les multiples identités, d'exposer différents types de discriminations et désavantages qui découlent de l'ensemble de ces composantes identitaires. Elle a pour objectif d'affronter la manière dont le racisme, le patriarcat, l'oppression basée sur la classe sociale et d'autres systèmes de discrimination créent les inégalités qui structurent le statut relatif des femmes. Elle tient compte des contextes historiques, sociaux et politiques et reconnaît également les expériences individuelles uniques¹³.

Comme le souligne Rigoberta Menchú Tum, femme guatémaltèque de l'ethnie Maya Quiche récipiendaire du Prix Nobel de la paix en 1992, il s'agit de reconnaître les multiples sources d'oppression : « La femme autochtone est triplement marginalisée : en tant qu'autochtone, en tant que

^{xiv} Il faut cependant relever que ce terme d'empowerment ne revêt pas le même contenu politique selon qui emploie le terme : les agences d'aide au développement le définissent davantage comme la capacité individuelle à se prendre en charge et on perd la notion de capacité collective à changer des structures économiques et sociales inéquitables et à modifier les rapports de pouvoir que revendiquent les féministes du Sud.

^{xv} Il existe plusieurs approches récentes; nous en abordons quelques-unes ici. Pour une liste plus complète, lire la trousse de formation *Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : La mise en pratique*, CQFD de l'AQOCI, 2011, disponible en ligne sur le site de l'AQOCI.

^{xvi} Adoptée en 1948 par 58 États membres des Nations Unies, il ne s'agit pas d'un document contraignant; mais cette déclaration revêt une forte dimension symbolique. Elle a inspiré des traités internationaux légalement contraignants relatifs aux droits de l'homme. Aujourd'hui, tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont ratifié au moins un des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, et 80 % d'entre eux en ont ratifié quatre ou plus. Source: <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml>



femme et en tant que pauvre. Elle est oubliée par les lois qui ne tiennent pas compte des droits de nos peuples, et encore moins de ses attentes »^{xvii}.

Cette approche rejoint les préoccupations exprimées dès les années 70 par les féministes afro-américaines, hispano-américaines et indiennes, qui soulignaient déjà la nécessité de reconnaître que les femmes vivent une accumulation d'oppressions selon leur couleur de peau, leur statut social, leur ethnie, leur religion et toute autre composante de leur identité. Cette pluralité des oppressions ne devrait jamais être oubliée dans les projets de développement.

L'approche visant l'implication des hommes et le travail sur les masculinités

La participation des hommes à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes est devenue un sujet important du discours de l'approche genre et développement (GED). Comme cette approche met l'accent sur les relations de pouvoir entre hommes et femmes, il est inconcevable de ne pas tenir compte de l'autre moitié de l'équation. Il ne s'agit pas ici de concevoir les hommes comme tous responsables d'inégalités et de violence à l'égard des femmes (le stéréotype de l'homme soldat, du mari abusif, etc.) qui peuvent corriger leur comportement, mais plutôt de considérer le rôle positif que ceux-ci peuvent jouer comme alliés, que ce soit à titre de groupes

solidaires (ex. l'organisation Men Can Stop Rape), de spécialistes ÉFH, de parlementaires féministes ou de simples citoyens engagés. Les raisons qui poussent à promouvoir l'implication des hommes sont multiples :

- Parce que les hommes ont la responsabilité morale de promouvoir l'égalité des sexes étant donné le pouvoir et les privilèges qui leur sont souvent (ou systématiquement) conférés.
- Parce que les inégalités sexuelles sont étroitement liées à une version stéréotypée, homogène et souvent négative des identités masculines qui est reproduite et renforcée par la société et les médias.
- Parce que l'identité des hommes est aussi « genriifiée » (construite socialement) que celle des femmes et qu'une réflexion sur l'identité peut amener à changer les rôles que les hommes et les femmes jouent en société.
- Parce que l'ÉFH bénéficie aussi aux hommes : les hommes sont aussi des pères, des frères et des conjoints qui ont à cœur le bien-être et la réalisation des femmes et des filles qui les entourent.
- Parce que la participation des hommes accroît la pertinence des initiatives ÉFH, notamment en enrichissant l'analyse de genre¹⁴.

^{xvii} Citation extraite de : Rigoberta Menchu Tum, Les femmes autochtones, exclues parmi les exclues, In : Alternatives Sud, vol. V 1998, Rapport de genre et mondialisation des marchés, CETRI, L'Harmattan, pp. 161-162 (Tiré de: Le Monde selon les femmes, Sophie Charlier, Les essentiels du genre numéro 10, Genre et empowerment/empoderamiento/empouvoirement, 2009, p. 10)



APPROCHE PARTICIPATIVE ET DROITS DES FEMMES

QU'EST CE QUI CARACTÉRISE L'APPROCHE PARTICIPATIVE?

Les années 90 ont connu une remise en question des modèles d'aide au développement qui partaient des pays riches vers les pays pauvres (approche descendante) et préconisaient des solutions clés en main, sans impliquer les gouvernements des pays du Sud ni consulter les populations concernées par les projets.

La Banque mondiale elle-même reconnaît l'inefficacité d'une telle approche lors de la Conférence de Monterrey (Banque mondiale, 2002) :

« Une leçon tirée de l'expérience passée est que la réforme ne réussit généralement pas sans une forte appropriation locale et une approche large, qui inclut la prise en compte des institutions, la gouvernance et la participation des acteurs. »

Elle reconnaît alors une approche d'aide au développement prônée depuis longtemps par les acteurs de la société civile, **l'approche participative**^{xiii}, qui va contribuer : « à enrichir les débats et à définir une stratégie plus adéquate, répondant aux véritables besoins sociaux; cette démarche [...] est censée donner aux pauvres l'opportunité d'influer sur les politiques qui affectent leurs conditions de vie »¹⁵.

Les ONG du Nord ont depuis longtemps compris la nécessité de travailler dans un rapport égalitaire de société civile à société civile et ont développé des approches de solidarité avec des groupes

du Sud organisés. Les groupes de femmes en font partie.

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), une des organisations internationales qui analyse la quantité, la qualité et l'efficacité de l'aide au développement au niveau mondial, reconnaît aujourd'hui que :

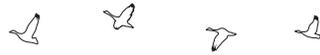
« Les acteurs locaux sont les mieux placés pour observer les évolutions, les défis, les problèmes et les besoins qui se profilent sur le plan local, pour définir leurs propres priorités et faire des choix, et enfin pour déterminer les compétences et les capacités qui leur font défaut¹⁶. »

Bien que cette approche soit aujourd'hui généralisée dans le discours, on observe des variantes dans la pratique. Le degré d'implication des populations locales et la prise en compte réelle de leurs opinions varie selon les acteurs (organismes de solidarité internationale, agences de développement, gouvernements).

On distingue généralement **plusieurs degrés de participation** des populations :

- Niveau 1 de participation : Les populations sont récipiendaires passives de l'aide, des ressources matérielles ou des services sans exercer de contrôle sur la continuité de cette aide.
- Niveau 2 de participation : Les populations agissent de manière prescrite par d'autres, par exemple, en contribuant de leur travail ou en utilisant une coopérative gérée démocratiquement par d'autres membres de la communauté.

^{xiii} Que l'on nomme aussi : approche ascendante, approche partant de la base, développement à la base, développement participatif, décentralisé, communautaire, autocentré et coopératif.



- Niveau 3 de participation : Les populations sont consultées sur les problèmes et les besoins, bien que pas nécessairement sur les solutions, et celles-ci ne sont pas traduites concrètement dans le projet ou les services offerts.
- Niveau 4 de participation : Les populations acquièrent du pouvoir à s'organiser elles-mêmes pour répondre à ses besoins, elles proposent des solutions pour résoudre ses problèmes et sont responsables des actions de développement¹⁷.

Le 4^e niveau de participation est évidemment celui que l'on devrait viser. Malheureusement, il arrive souvent que les projets de développement se fassent sans atteindre ce niveau.

Les projets qui naissent hors du cadre des appels à propositions (spontanées ou financées par d'autres sources que les bailleurs publics) sont davantage susceptibles de répondre à une demande des populations du Sud et de permettre un temps de discussion et de concertation Sud-Nord suffisant.

Autre point délicat à surveiller : il importe d'être vigilant par rapport aux dynamiques sociales et aux relations de pouvoir préexistants dans la communauté où a lieu l'action de solidarité internationale, afin de ne pas renforcer involontairement des inégalités et des discriminations^{xix}.

Le fait que **les populations du Sud s'organisent** de plus en plus, se regroupent pour fonder des organisations et se fédèrent en associations, les groupes de femmes par exemple, leur permet d'avoir une voix et une portée d'action sur ce qui les concerne en premier lieu. Ces groupes forment une société civile légitime avec laquelle les sociétés civiles des autres pays peuvent collaborer d'égal à égal.

On voit ainsi naître une dynamique du bas vers le haut ou du Sud vers le Nord où les acteurs du Sud vont solliciter des appuis au Nord pour soutenir les initiatives locales qu'ils ont mis en place, pour leur donner de la visibilité et pour créer des liens de solidarité.

PARTICULARITÉS DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE EN GENRE ET DÉVELOPPEMENT (GED)

Tel qu'expliqué dans la présentation de l'approche genre et développement, cette approche est la plus répandue en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le développement international et elle considère les femmes comme agentes de changement plutôt que comme bénéficiaires passives de l'aide au développement¹⁸.

Une des prémisses de base de l'analyse GED veut que les populations soient les agents de leur propre développement. L'approche GED vise donc la participation la plus entière possible des femmes et des hommes dans toute activité de développement.

Comme le reconnaît la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD) :

« On ne peut renforcer le pouvoir des femmes de l'extérieur : elles seules peuvent se donner les moyens de faire leurs choix ou de parler en leur propre nom. Toutefois, les institutions, notamment les agences de coopération internationale, peuvent appuyer la mise en œuvre de processus qui permettent aux femmes d'avoir davantage

^{xix} Pour une analyse critique de l'approche participative, lire : Nassirou Bako-Arifari et Pierre-Yves Le Meur *Les dynamiques locales face aux interventions de développement*; In : Gérard Winter, *Inégalités et politiques publiques en Afrique - Pluralité des normes et jeux d'acteurs*, Karthala et IRD, 2001, Disponible en ligne sur le site www.documentation.ird.fr



confiance en elles, de développer leur autonomie, et qui les aident à établir leurs propres objectifs.

Promouvoir la participation égale des femmes, à titre d'agentes de changement, aux processus économique, social et politique, est essentiel pour atteindre l'égalité entre les sexes. Une participation égale signifie plus que la participation d'un nombre égal de femmes et d'hommes. Elle concerne l'égalité de droit des femmes d'exprimer leurs besoins, leurs intérêts, aussi bien que leur vision sociale, et de formuler les décisions qui influenceront sur leur vie, indépendamment du contexte culturel dans lequel elles évoluent. L'établissement de partenariats avec des organisations de femmes et d'autres groupes œuvrant à l'égalité entre les sexes est essentiel à ce processus¹⁹.»

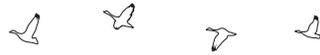
Selon l'approche GED, il est nécessaire de promouvoir les femmes en tant qu'agentes de changement, en tant que planificatrices, gestionnaires, organisatrices, membres des comités au sein des projets de développement, et pas seulement de ceux destinés uniquement aux femmes. La participation des femmes en tant qu'actrices de changement représente une part importante du processus « d'empowerment » de celles-ci puisqu'elles acquièrent une plus grande confiance en leurs capacités, une plus grande reconnaissance de leur potentiel, une meilleure estime d'elle-même et renforcent leurs compétences et connaissances pour promouvoir la défense de leurs droits.

L'OCDE souligne cependant, avec raison, certains défis dans la participation des femmes : « Face à la multitude de tâches qui leur incombent, les femmes éprouvent quelquefois encore davantage de difficultés à jouer un rôle dans les processus participatifs. Il faut donc parfois trouver des moyens de remédier à cette situation et de les aider à faire entendre leur voix²⁰. »

Les personnes qui organisent les consultations entourant un projet de développement devraient donc tenir compte des besoins spécifiques des femmes de la communauté cible pour déterminer : la période de l'année (tenir compte des périodes de récolte en milieu rural par exemple), le lieu de la consultation, le moment de la journée, le cadre mixte ou non mixte de la rencontre, l'accessibilité de la langue dans laquelle se tient la discussion, et tout autre aspect qui peut favoriser et faciliter la participation des femmes.

Il faut aussi tenir compte du fait que les femmes vivent simultanément plusieurs formes d'oppression et ne pas partir du principe que toutes les femmes vivent les mêmes situations. En fonction du milieu social, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur niveau d'éducation, de leur appartenance religieuse, les femmes vont avoir un vécu et donc des besoins distincts à exprimer. Il est essentiel de s'assurer de la participation des femmes dans leur diversité si l'on ne veut pas perpétuer des dynamiques de pouvoir et d'inégalités sociales entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les femmes elles-mêmes.

L'approche participative en genre et développement implique de consulter les femmes aussi bien sur une base individuelle qu'en tant que groupes organisés de la société civile. De plus en plus de femmes du Sud se sont organisées sous forme de groupements de nature économique (groupements de productrices, de transformatrices, etc.) ou de nature politique (réseaux de défense des droits des femmes, réseaux de femmes juristes, etc.). Collaborer sur des projets communs avec ces groupes de femmes permet de renforcer leur légitimité sur la scène nationale et internationale. Les financer leur permet de structurer leur organisation, de développer leurs plans d'action, de renforcer leurs compétences. La solidarité internationale avec des groupes de femmes au



Nord permet aux groupes du Sud de se sentir parties prenantes d'une dynamique mondiale et leur offre un soutien moral fort appréciable, en particulier dans les cas où leur gouvernement ou

certaines groupes d'individus s'opposent à leurs activités, cherchent à intimider les dirigeantes ou répriment leurs luttes.

UN EXEMPLE DE PROJET QUI ALLIE APPROCHE PARTICIPATIVE ET PROMOTION DES DROITS DES FEMMES DU SUD

Women in Law and Development in Africa

Partenaire de Carrefour international

(organisme membre de l'AQOCI) **au Ghana**

Les femmes ghanéennes prennent la parole pour que leurs droits, leurs besoins et leurs préoccupations soient entendues dans les tribunaux, dans la rue et à la maison. Grâce au programme d'accès à la justice de Women in Law and Development in Africa (WiLDAF-Ghana), un organisme faisant la promotion du rôle des femmes dans les domaines judiciaires et de développement, et avec l'appui de Carrefour International, les Ghanéens visent à protéger les femmes contre la violence sexuelle, à accroître leur accès à la justice et aux services pour les victimes de violence familiale, et à promouvoir les droits des femmes en général.

En quoi est-ce une approche participative ?

De grands changements étaient attendus à la suite de l'adoption de la loi contre la violence familiale au Ghana en 2007, mais encore à ce jour, nombreuses sont les femmes qui ignorent toujours leurs droits et ne savent par quel moyen accéder à la justice. L'ONG Carrefour International ne se substitue pas aux acteurs locaux mais leur vient en appui : des femmes et des hommes influents dans leurs communautés sont devenus des bénévoles en initiation aux notions légales (BINLs) avec WiLDAF. Grâce à un modèle d'autonomisation des communautés sur les questions légales et qui tente d'amoindrir le décalage entre la conception théorique de lois visant à protéger les femmes et la mise en œuvre qui en est faite dans la vie de tous les jours, les Ghanéens apprennent les aspects essentiels de la législation pour ainsi devenir de vrais champions des droits fondamentaux. À ce jour, 150 bénévoles (la majorité sont des femmes) en initiation aux notions légales ont aidé plus de 15 000 Ghanéens à en apprendre plus sur leur droits et à accéder au système de justice.

Le WiLDAF a une longue expérience en matière de formation, de lobbying et plaidoyer pour l'effectivité des droits des femmes en Afrique. Ce réseau panafricain mise sur le renforcement de capacités des femmes en milieu urbain et rural afin de les sensibiliser sur leurs droits et renforce aussi les capacités des acteurs judiciaires et extrajudiciaires impliqués dans la mise en œuvre effective des droits humains des femmes. Le réseau a mis en place des coalitions sur le thème *Gouvernance et participation politique des femmes* aux niveaux central et décentralisé dans sept pays africains. Ces coalitions se dédient à identifier et à travailler sur les besoins prioritaires des femmes de leurs pays^[ii].

^[ii] Extrait du site internet du WiLDAF Afrique de l'Ouest : http://www.wildaf-ao.org/index.php?option=com_content&view=article&id=64&Itemid=34&lang=fr Consulté le 18 juin 2015



Comment les droits des femmes avancent-ils ?

Depuis 2009, le projet de WILDAF Ghana, soutenu par Carrefour International, a permis de :

- Former 150 BINLs sur la Loi contre la violence familiale, en plus de leur offrir des formations sur la consultation, la médiation et la résolution de conflit afin qu'ils puissent aider les victimes d'abus sexuels ou d'injustices sous toute autre forme.
- Rejoindre plus de 15 000 membres de la communauté, les aidant à comprendre les lois qui protègent les droits familiaux, sexuels et fondamentaux. C'est en les encourageant et en les soutenant que les BINLs outillent les Ghanéens avec les compétences et les connaissances nécessaires afin d'entamer des recours légaux ou de faire prévaloir leurs droits.
- Accroître la sensibilisation et promouvoir les actions pour protéger les victimes d'abus sexuels.

Grâce à leurs efforts de sensibilisation, les femmes ont recouvré la terre dont elles auraient dû hériter, elles ont pris position contre les abus sexuels et elles ont défié les coutumes illégales comme le « don » des veuves à leurs beaux-frères.

Témoignages de participantes :

« Notre partenariat avec Carrefour nous a permis de militer en faveur de l'adoption de la loi contre la violence familiale et de veiller à sa mise en œuvre... Nous avons bénéficié de l'aide de volontaires afin de développer de nombreux outils concernant la loi contre la violence familiale incluant, notamment, des brochures et une ressource législative en ligne, fréquemment citée dans les analyses sur la question. Les volontaires de Carrefour nous ont également appuyé dans la mise en œuvre d'un projet de surveillance des tribunaux ayant mené à d'importants changements au sein de la magistrature, notamment dans leur manière de gérer les cas de violence familiale... »

- Bernice Sam, ancienne directrice générale, WILDAF-Ghana

« Avant la formation, le chef et les aînés de cette petite communauté ne permettaient pas aux femmes d'acheter ou de posséder un lopin de terre, tout spécialement si elles n'étaient pas mariées. Une femme célibataire ne pouvait pas accéder à la propriété foncière sans qu'un homme ne l'endosse. Les aînés ne vous auraient même pas laissé louer une chambre. Ce n'est pas correct. À la suite de la formation, nous [les bénévoles en initiation aux notions légales] avons compris que personne ne peut empêcher une femme de devenir propriétaire... Désormais, une vingtaine de femmes possèdent une terre et ce, grâce à leur réconciliation avec les chefs et les aînés. »

- Mary Kemavor, bénévole en initiation aux notions légales de WILDAF à Asuboi, au Ghana

On peut donc affirmer que l'adoption de l'approche participative fut un changement significatif dans le domaine de la solidarité et de la coopération internationales. Elle a permis aux femmes d'être leur propre agente de changement, tant individuellement que collectivement. Cette approche reflète les valeurs défendues par l'AQOCI et ses membres. Mais cette approche, comme toute approche, se définit dans l'action. Elle comporte ses défis et ses risques. Les organismes qui l'ont adoptée se la sont appropriée, en ont précisé le sens en fonction de leurs pratiques et ont développé leur propre définition.



Afin de poursuivre votre réflexion, voici un texte proposé par l'Œuvre Léger :

Au-delà de l'approche participative : Lorsque les OCI cessent d'être l'épicentre du développement

Émilie Maclsaac

Aéroport Pierre-Elliott Trudeau. Une jeune femme traverse les arrivées, hâtive de partager les détails de sa mission accomplie. Elle dira : « Notre groupe est allé en Bolivie et y a construit une école. » Les regards sceptiques de son audience la pousseront à ajouter : « Les gens du village avaient clairement exprimé leur besoin pour une école. Le tout a été fait grâce à une approche participative. » *Participation*. Voilà le mot magique des organismes de coopération internationale (OCI). Mais lorsqu'on parle de développement à long terme et d'*empowerment*, est-il suffisant de parler d'une « participation » des communautés concernées ?

« Nous, les professionnels, sommes le problème, » a déclaré Robert Chambers en 1983 (p.533). Les années qui ont suivies ont vu un renversement dans le rôle que jouent les organisations à but social, auparavant une société d'experts soudain convertis en « fournisseurs à l'écoute ». Ayant compris que les communautés locales ont une meilleure compréhension de leurs propres conditions, les OCI élaborent des mécanismes pour identifier les besoins et ainsi mieux guider leur intervention. L'approche participative est vite devenue un modèle à suivre pour les OCI du Québec et du monde entier.

Cependant, si l'on vise une transformation plutôt que de simplement subvenir aux besoins de la population, l'approche participative est très limitée. Pire encore, l'approche participative donne légitimité aux organismes de garder le contrôle sur le processus de développement. C'est pourquoi certains organismes, tel que l'Œuvre Léger et son partenaire Amultiagros, choisissent une approche horizontale qui n'implique ni « bottom » ni « up ». Celle-ci permet aux communautés concernées de devenir les agents de leur propre changement. Le rôle de ces organismes consiste à accompagner les communautés à devenir leurs propres fournisseurs de besoins, dans l'immédiat et dans le futur.

Amultiagros vise à améliorer les conditions de vie des producteurs et productrices de lait du haut plateau bolivien en leur offrant du soutien technique en production, en organisation et dans le processus de commercialisation. L'Œuvre Léger travaille avec Amultiagros afin d'aider les productrices et les producteurs à s'organiser en associations pour qu'ils puissent élaborer, instaurer et gérer leurs propres projets. Sur 2020 membres des associations appuyés par l'Œuvre Léger et Amultiagros, 935 sont des femmes. Traditionnellement, les productrices sont les principales responsables du troupeau (Amultiagros 2013, p.9). Par contre, elles ne contribuent que très peu aux réunions mensuelles de producteurs et participent rarement aux ateliers, expliquant souvent leur absence par le fait qu'elles sont vues comme remplaçables : « *cuando no está mi esposo o mi papá, voy yo* » (citation provenant d'une entrevue avec une productrice, tirée du rapport de recherche que j'ai rédigé lors de mon stage avec Amultiagros en 2013). Selon Freire, c'est grâce au dialogue que l'on se libère de la marginalisation (Freire, 77). Le dialogue permet aux personnes opprimées de développer leur « conscience critique », de briser le silence perpétué par les limites qui leur sont imposées et de laisser la voie à la création (Freire, 97). Amultiagros offre donc depuis quelques années des ateliers centrés sur l'inclusion et la confiance pour que les productrices puissent apprendre à partager leurs idées



avec leurs consœurs et d'inciter la discussion avec des femmes qui ne se seraient autrement jamais vues comme des contributrices potentielles :

« Todo esto ha sido una buena experiencia, tanto para mí, como también para mejorar la propia comunidad, como también aportar a la zona o las familias, no? Qué puedo hacer? Mejorar la calidad de vida de la comunidad » (Entrevue de Elizabeth Huanca Carhuani, productrice de Laja).

Cette productrice n'est plus une participante. Elle est devenue l'artisane, voire l'agente, de son propre développement. Amultiagros et l'Œuvre Léger ne lui donnent pas la toile. Elles l'aident à s'en procurer une et, sans lui dire quoi peindre, font confiance qu'elle peindra. Ce n'est qu'en développant une relation de partenariat basée sur la confiance que les OCI pourront réellement encourager le processus d'empowerment.

Alors, cela ne semble peut-être pas très héroïque de déclarer que : « Nous avons passé deux mois en Bolivie à faire des réunions avec des groupes de villageois pour qu'ils puissent élaborer un plan pour qu'un jour dans le futur plus ou moins lointain, ils puissent construire leur propre école. » Ça manque un peu de poignant pour impressionner les amis autour d'une table de billard. Mais quelque part en Bolivie, une villageoise vient de rentrer chez elle et de déclarer fièrement : « Aujourd'hui, j'ai proposé une idée pour la nouvelle école et on m'a écouté. J'ai bien hâte de retourner à la prochaine réunion et de voir mes idées prendre forme. » L'héroïne a changé de visage.

RÉFÉRENCES :

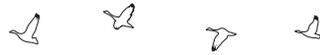
Chambers, R. 1983. Rural Development : Putting the Last First. New York, NY : Longman ____Scientific and Technical.

Amultiagros. 2011. Herramienta para evaluar los resultados al finalizar el proyecto.

Amultiagros, l'Œuvre Léger. 2013. Proyecto de desarrollo de la producción lechera en el Altiplano Boliviano : Presentado a la ACIDI (Agencia Canadiense de Desarrollo Internacional).

Maclsaac, Émilie. « Breaking the Silence : Indigenous Women's Empowerment in Rural Andean Communities », Latitudes : McGill University's Undergraduate Journal of International Development Studies (IDSSA). Vol 6. p. 25-37. mars 2014 (<http://issuu.com/charlottethomas7/docs/latitudes>)

Émilie Maclsaac est étudiante à la maîtrise en gestion du développement international et de l'action humanitaire à l'Université Laval. Sa recherche en Bolivie a été rendue possible grâce à la Bourse Carol and Lloyd Darlington. Son article sur la participation des femmes et sur les rôles que jouent les OCI dans les communautés a reçu le prix Albert O. Hirschman de la faculté des arts et le département de développement international de l'Université McGill. Sa passion pour le monde des OCI est reflétée par sa participation à de nombreuses initiatives au Québec, ainsi qu'à Cuba, en Indonésie et en Bolivie.



DIFFÉRENTES FORMES DE SOUTIEN ENVERS LES FEMMES DU SUD

QUELS SONT LES BESOINS DE SOUTIEN DES GROUPES DE FEMMES ?

Les femmes du Sud se regroupent bien souvent autour d'un objectif économique commun (groupements agricoles, groupements de transformatrices comme celles autour du karité en Afrique de l'Ouest) ou d'un objectif politique commun (réseau visant l'adoption d'une loi contre les violences faites aux femmes, réforme du code de la famille, groupes de femmes juristes, etc). Une fois formées, ces associations de femmes ont plusieurs types de besoins, qui varient d'une association à l'autre ; mais on peut relever des similitudes.

Comme la plupart des organisations de la société civile, ces besoins se déclinent en termes de besoins en ressources humaines, matérielles, financières mais aussi en renforcement organisationnel et programmatique. Dans une perspective de solidarité internationale, des organismes de coopération internationale cherchent à répondre à ces besoins en fonction de leur savoir-faire et de leurs moyens.

Pour une collaboration réussie entre les organismes québécois et les groupes de femmes du Sud, tout est dans la manière. Voici ce que recommandent des chargées de programmes spécialisées en droits des femmes au sein d'organismes québécois.

« Un conseil aux organisations qui souhaitent travailler avec des organisations de femmes dans le Sud : Écouter... écouter... écouter. Les femmes des pays du Sud savent quels sont leurs problèmes, savent quelles stratégies sont les plus appropriées. Ce que nous apportons de complémentaire, c'est notre expérience. Et en combinant notre expérience et leur expérience, souvent il ressort quelque chose de plus fort... pour elles... pour nous également. »

Suzanne Dumouchel, Chargée de programmes
– Afrique, CECL

« Il faut écouter. Il faut avoir l'esprit ouvert et ne pas avoir de préjugés. Il faut aussi reconnaître et accepter les organisations du Sud comme étant expertes, expertes dans leur milieu, expertes dans leur domaine. Elles ont seulement besoin d'un appui de notre part. »

Annie Kashamura Zawadi, Agente de programme
Droits des femmes, Carrefour International

« Le conseil que je donnerai : L'écoute et savoir s'adapter à leur contexte, à leurs priorités, à leurs façons de faire. Il faut que ce soit un partage, un échange et une écoute constante. »

Geneviève Gauthier, Chargée de programme Justice
entre les femmes et les hommes, Oxfam-Québec

« Participer à un partenariat au niveau international déclenche beaucoup d'attentes donc il ne faut pas prendre cela à la légère. Il faut vraiment vouloir s'impliquer et ne pas laisser tomber en cours de route. Il faut beaucoup de patience de part et d'autre car les insatisfactions peuvent apparaître des deux côtés. Il faut non seulement des personnes impliquées mais que les institutions s'engagent. C'est un défi extraordinaire, on apprend beaucoup, on s'enrichit énormément à faire des échanges internationaux, ça vaut la peine de s'investir. Il faut le faire en collaboration avec les organismes sur le terrain tant au Québec que dans le pays du Sud. »

Anne Pasquier, Table des groupes de femmes
de Montréal

Récits de réussites : Renforcement des groupes de femmes du Sud

Pour en savoir plus sur les types de besoins des groupes de femmes et les types d'appui offerts par les OCI, il est possible de visionner les capsules vidéos réalisées en novembre 2013 par le CQFD de l'AQOCI, dans le cadre de l'atelier « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la solidarité internationale, une stratégie porteuse d'avenir. » Pour un descriptif de ces vidéos, consultez l'annexe A.



DROITS HUMAINS

Une autre forme de soutien tout aussi importante mais souvent plus rare est l'accompagnement des défenseuses des droits des femmes dont la sécurité est menacée en raison de leur militantisme. Elles intègrent ainsi la présence d'observateurs-trices internationaux solidaires à leur stratégie globale de sécurité. Une telle présence à leurs côtés peut dissuader les potentielles agressions dont les militantes pourraient être victimes en plus de faire office d'un appui moral très important pour elles. Les projets d'accompagnement permettent également de documenter les violations de droits humains, les agressions contre les défenseur-e-s de droits, de diffuser l'information à l'international, activant quand cela est possible un réseau de solidarité qui peut se mobiliser autour de cas précis.

APPUIS FINANCIERS

Beaucoup de groupes de femmes des pays du Sud travaillent sans le moindre sou. Leurs activités reposent sur le bénévolat des femmes membres du groupe, les ressources matérielles (salles, ordinateur, meubles, papeterie) sont souvent fournies par les membres elles-mêmes. Cela a pour effet de peser sur les ressources individuelles de ces femmes et limite considérablement l'impact de leurs actions.

De plus, rares sont les gouvernements du Sud qui ont des programmes de subventions pour les organisations de la société civile, encore plus rarement pour des groupes dont l'activité consiste à promouvoir les droits des femmes. Et si ces budgets gouvernementaux existent, il est rare de voir des financements sur plusieurs années. On observe plutôt des financements ponctuels recherchant l'« effet d'annonce » pour impressionner les puissances étrangères ou la population locale en année électorale. En résumé, les groupes de

femmes ne disposent pas de financements récurrents de leur propre gouvernement, ce qui ne leur permet pas d'embaucher une équipe salariée pour renforcer et pérenniser leurs actions.

L'appui financier des organismes de coopération internationale et des agences de développement bilatérales (ex : gouvernement des Pays-Bas) ou multilatérales (ex : Fonds pour l'égalité des sexes d'ONU Femmes) est essentiel à la survie et au développement des groupes de femmes dans les pays du Sud.

En leur apportant un appui financier, les organismes de coopération internationale permettent à ces groupes d'obtenir un local où se réunir, un ordinateur pour formaliser les stratégies d'action, des équipements de base pour organiser des réunions, des formations, des événements bénéfiques et une personne salariée voire un secrétariat de deux ou trois personnes pour mener à bien leurs actions. Soutenir financièrement ces groupes de femmes dans la conduite d'actions de défense de leurs droits ou dans l'organisation de leurs pairs dans un but économique ou politique commun, c'est donner plus de chances de réussite à leurs initiatives et plus de chances à leur statut de progresser vers l'autonomie, la confiance en soi et la liberté de s'exprimer.

RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL

Beaucoup de groupes de femmes sont des associations qui reposent sur le bénévolat de leurs membres, bénévolat qu'elles effectuent en plus de leurs heures de travail régulières et des tâches familiales qui leur incombent en tant que femmes (du fait d'une division sexuelle du travail inégale).

Malgré le dévouement et l'engagement de leurs membres, ces associations et groupements peinent à mener à bien leurs activités et à développer leur



potentiel. Pour renforcer leurs équipes, pour prêter main forte à leurs initiatives, des stagiaires, des coopérants volontaires et des experts techniques sont envoyés par les organismes québécois de coopération internationale. Ces collaboratrices et collaborateurs venus d'ailleurs peuvent appuyer la réalisation d'une activité précise (équipement d'une bibliothèque, organisation d'un événement), ou encore offrir leur expertise pour réaliser une étude (étude de marché pour le développement d'une filière, étude sociologique, analyse de contexte sensible au genre, etc).

Les femmes qui forment ces associations ont également parfois besoin de renforcement de leurs compétences en gestion, en gouvernance associative, en recherche de financement, en techniques de communication, etc.

La venue de personnes formatrices externes dans leur pays, la possibilité d'être accueillies au Québec pour assister à des conférences et séminaires ainsi qu'à des formations, la possibilité d'être jumelées avec des groupes de femmes du Québec qui travaillent dans le même domaine qu'elles et pourront partager leurs apprentissages sont autant de formules gagnantes que financent et facilitent les organismes de coopération internationale. Ces formules permettent d'ailleurs un co-apprentissage, car les personnes provenant du Nord apprennent aussi beaucoup de leurs partenaires du Sud.

RENFORCEMENT DE PROGRAMME

Pour mener à bien leurs actions, les groupes de femmes ont besoin d'avoir une association qui fonctionne, certes, mais ces groupes ont aussi besoin d'appui pour développer leur programmation, rendre leurs activités plus efficaces, rejoindre une population plus large via leur sensibilisation et faire connaître leurs initiatives sur les plans nationaux et internationaux.

Les organismes de coopération internationale interviennent en appui aux groupes en leur offrant la possibilité de développer une planification stratégique, de devenir des opératrices dans le cadre de projets et programmes qui ont un lien avec leur champ d'intérêt, de travailler de concert avec d'autres groupes de la société civile de leur pays et de l'étranger ou encore de venir témoigner au Nord de leurs actions afin de renforcer leur visibilité internationale.

Un autre rôle d'appui à la programmation de ces groupes de femmes est celui de documenter les savoirs et savoir-faire que ces femmes développent, de les diffuser ensuite via les médias sociaux, via des conférences et événements publics au Nord et aussi de faire pression sur les gouvernements des pays du Nord pour qu'ils maintiennent et renforcent leur appui financier et politique à ces groupes de femmes et plus largement, aux programmes visant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes dans le monde.

Enfin, une autre manière d'appuyer les femmes du Sud consiste à dénoncer les intimidations et violences dont sont victimes les militantes des droits des femmes dans les pays du Sud, afin de faire connaître leur situation et de créer une pression internationale sur leur gouvernement pour faire cesser ces violences et assurer leur sécurité.





3. LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES (MMF): Les femmes du monde se mobilisent ensemble

La Marche mondiale des femmes est un mouvement né dans la foulée d'une marche féministe historique au Québec initiée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) : La Marche du pain et des roses de 1995 qui visait à dénoncer l'impact de la pauvreté sur les femmes. Ce mouvement féministe international fait le lien entre le mouvement des femmes au Québec, le mouvement des femmes dans le monde et les organismes québécois de coopération internationale qui soutiennent ces groupes de femmes dans les pays du Sud.

Ce mouvement est emblématique à plusieurs égards.

D'abord parce qu'il crée **une solidarité aussi bien Nord-Sud que Sud-Sud et Sud-Nord**. On sort du modèle classique de soutien de groupes des pays du Nord vers les groupes des pays du Sud. En effet, les coordinations de la MMF dans les pays du Sud se portent régulièrement solidaires des défis que vivent les femmes des pays du Nord. Par exemple, les coordinations de plusieurs pays du monde ont témoigné leur solidarité envers les femmes autochtones du Québec et du Canada, lors des vigiles d'octobre 2014 visant à dénoncer la disparition et l'assassinat de plus de 1000 femmes et filles autochtones dans ce pays « dit » développé.

La Marche mondiale des femmes vise à mettre en relation de solidarité des coordinations nationales qui sont issues **de groupes de femmes à la base**, dans les diverses localités de chacun des pays, avec la représentation de femmes urbaines comme rurales, pauvres et riches, autochtones et allochtones, afin de refléter la diversité de vécu des femmes. Comme le souligne Diane Matte, ancienne coordonnatrice de la MMF au Québec :

« La Marche mondiale des femmes croit fermement en l'importance d'un mouvement ancré à la base, portant une analyse politique, proposant des actions communes diverses pour lutter contre le patriarcat et les autres systèmes qui le soutiennent et ayant un membership sur lequel s'appuyer pour développer un réel rapport de force²¹. »



Une autre force de ce mouvement est sa capacité à rassembler des groupes de femmes sur des **déclarations politiques communes** malgré les différentes priorités entre féministes du Nord et du Sud. Certes, quelques sujets font débat comme celui du droit à l'avortement ou des droits des femmes lesbiennes, mais il est remarquable que des coordinations de plus de 50 pays aient réussi à adopter en l'an 2000 dix-sept revendications communes; puis en 2004 une Charte mondiale des femmes pour l'humanité contenant 31 points de consensus.

Enfin, une autre caractéristique unique de ce mouvement est le mode d'action clairement revendicateur et que certains jugeront de « radical », qui n'est pas passé inaperçu lors de l'action de l'an 2000 à l'ONU. Diane Matte se souvient : « Madame Angela King, conseillère du Secrétaire général des Nations Unies sur les questions de genre, a affirmé que nous représentions, pour elle, **un nouveau type de mouvement des femmes beaucoup plus revendicateurs, exigeant des résultats**²². »

En effet, la Marche mondiale des femmes n'hésite pas à nommer les causes structurelles et systémiques qui perpétuent la subordination, la pauvreté et la violence dans lesquelles vivent beaucoup de femmes. Pour reprendre les mots de Diane Matte : « Nous avons choisi de mettre côte à côte la lutte contre la pauvreté et la violence envers les femmes et clairement affirmer notre désir de travailler à déjouer le patriarcat, le racisme et le capitalisme tout en dénonçant leurs effets combinés. Nous avons ainsi lancé un nouveau défi au mouvement des femmes, soit celui de radicaliser encore plus son approche et ses actions afin de démontrer combien et comment la lutte des femmes est intrinsèquement liée à la lutte pour bâtir un autre monde et, à l'inverse, pourquoi il est impossible de changer la vie des femmes sans s'attarder aux diverses réalités vécues par les femmes²³. »

Cette troisième partie du document présente les origines de ce mouvement international et le rôle qu'ont joué les organismes de coopération internationale pour faciliter sa mise en place. Il décrit ensuite le contenu de l'édition 2015 de la MMF au Québec et le lien avec les Journées québécoises de solidarité internationale 2015.



HISTOIRE DE LA MMF

1995 L'ORIGINE : LA MARCHÉ DU PAIN ET DES ROSES AU QUÉBEC

En 1995, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) coordonnait une première grande marche québécoise féministe : la *Marche du pain et des roses*.

Pendant dix jours, du 26 mai au 4 juin, 850 femmes marchent 200 km vers le Parlement à Québec pour faire reculer la pauvreté des femmes. Le 4 juin, 15 000 personnes accueillent les marcheuses. En réponse aux revendications portées lors de cette marche, notons certains gains politiques majeurs au Québec :

« Les revendications des marcheuses ont poussé le gouvernement du Québec à faire passer le salaire minimum de 6\$ à 6,45\$ de l'heure, et à réduire la durée du parrainage des conjoints immigrants^{xx}. L'automne suivant, un projet de loi sur l'équité salariale a été présenté à l'Assemblée nationale²⁴. »

C'est pendant la Marche du pain et des roses que l'idée d'entreprendre une Marche mondiale des femmes pour marquer le début du XXI^e siècle a germé dans l'imaginaire de militantes québécoises et de déléguées de plusieurs pays du Sud venues marcher avec les Québécoises. La FFQ a relevé le défi! Inspirée par la réussite de cette formidable mobilisation, elle lance l'idée d'une Marche mondiale des femmes lors du Forum des ONG, forum parallèle à la IV^e Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU qui eut lieu à Beijing en Chine en 1995.

Mondialisation, désengagement de l'État, montée de la droite, des fondamentalismes et de l'antiféminisme, c'est dans ce contexte mondial, dont les échos résonnaient jusqu'au Québec, qu'est née la Marche mondiale des femmes. « Dans une telle conjoncture, la nécessité de poursuivre les luttes avec les femmes du monde s'est avérée un enjeu fondamental. À la mondialisation des marchés, nous allions opposer la mondialisation de nos solidarités!²⁵. »

Au retour de Chine, divers comités se mettent en place. On contacte des groupes de femmes dans le monde entier par le biais des organismes québécois de coopération internationale.

« Malgré ses moyens très modestes, le Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'AQOCI a joué un rôle crucial favorisant le rapprochement entre le mouvement féministe du Québec, qui a initié la Marche, et le milieu des OCI qui œuvre depuis longtemps en appui solidaire à des groupes de femmes et des partenaires engagés dans le développement des pays du Sud. En mettant à contribution leur vaste réseau de partenaires et de contacts dans une centaine de pays du Sud, les OCI membres de l'AQOCI ont contribué à la mise sur pied et à la consolidation du réseau féministe international issu de la Marche mondiale des femmes²⁶. »

^{xx} « En acceptant de réduire la durée du parrainage pour les époux, le Québec – imité en 2002 par le Canada – entendait « favoriser l'intégration et l'émancipation des femmes immigrantes et éliminer le lien de dépendance en cas de violence conjugale », explique Jacques Robert, sous-ministre adjoint au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). » Réf. : BEAULIEU, Nicole, SAINT-HILAIRE, Mélanie, *Sexistes, les lois d'immigration ?* Gazette des femmes, Vol. 26, no 5, Mars-Avril 2005.



2000 : 1^{ÈRE} ACTION INTERNATIONALE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES À L'ONU (NEW YORK)

En 1998, lors d'une première rencontre internationale à Montréal, 140 déléguées de 65 pays adoptent une plate-forme de revendications internationales qui seront portées lors des actions de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000^{xxi}.

En l'an 2000, la Marche mondiale des femmes mobilise 6000 groupes, de mars à octobre, dans 161 pays et territoires!

Le 8 mars 2000 s'amorce une vaste campagne internationale de signature des cartes d'appui de la Marche mondiale des femmes afin de démontrer l'ampleur de l'appui aux revendications; de témoigner de la solidarité des femmes du monde et pour exiger de l'ONU et de ses États membres des mesures concrètes pour :

- éliminer la pauvreté et assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes;
- éliminer la violence faite aux femmes et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes.^{xxii}

Le 17 octobre 2000, près de dix mille femmes venues de partout à travers le monde formeront une longue chaîne humaine et déposeront au siège des Nations Unies à New York les 5 millions de signatures recueillies!²⁷

Au Québec aussi, la mobilisation est immense. Du 9 au 14 octobre 2000, plus de 40 000 femmes et hommes ont participé à des marches locales, régionales ou au rassemblement montréalais du 14 octobre, la plus grosse manifestation féministe jamais tenue au Québec! Malheureusement, les

réponses du gouvernement de Lucien Bouchard aux revendications ont été très décevantes.

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES DEVIENT UN MOUVEMENT PERMANENT

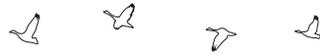
La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 a été un moment de solidarité historique. Au lendemain de la vaste mobilisation internationale à New York, le 17 octobre 2000, des déléguées de toutes les régions du monde se sont réunies pour faire un premier bilan. Elles se sont alors engagées à perpétuer cette solidarité extraordinaire, en continuant de partager et d'approfondir leurs analyses de la pauvreté et de la violence faite aux femmes, en continuant d'agir ensemble.

Depuis le premier rendez-vous international à Montréal en 1998, les rencontres internationales se sont poursuivies : New York, États-Unis, 2000 — Montréal, Canada, 2001 — New Delhi, Inde, 2003 — Kigali, Rwanda, 2004 — Lima, Pérou, 2006 — Vigo, Galice (Espagne), 2008 - etc. La dernière en date a eu lieu en 2013 à Sao Paulo au Brésil.

Depuis 2001, ce n'est plus le Québec qui coordonne la Marche mondiale des femmes. Un Comité international assure désormais les suivis et coordonne les actions mondiales. Il est composé de représentantes élues lors des rencontres internationales en provenance des différentes régions du monde. Également, le Secrétariat international qui assumait la coordination de la Marche sur le plan mondial, d'abord basé au Québec, passe le relais au Brésil en 2006, qui le passe à son tour au Mozambique en 2015. Ces changements de leadership témoignent bien de la vigueur du réseau de la Marche!

^{xxi} Réf. : http://www.marchemondiale.org/revendications/index.html/fr/base_view

^{xxii} (Texte de la carte d'appui adressée à Kofi Annan, alors Secrétaire général des Nations Unies).



La Marche mondiale des femmes est devenue un mouvement irréversible d'actions féministes rassemblant des groupes et organisations de la base œuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes²⁸.

Au Québec, la Marche mondiale des femmes est organisée par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes^{xxiii} (CQMMF). Cette Coordination est ouverte aux groupes de femmes, aux comités de condition féminine des syndicats ainsi qu'aux groupes mixtes. Le Comité québécois femmes et développement (CQFD) de l'AQOCI y participe évidemment. Les membres de la Coordination sont impliqués tant au niveau local, régional que national et adhèrent aux orientations communes de la Marche mondiale des femmes contenues dans la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. La Fédération des femmes du Québec coordonne les travaux de la CQMMF. Elle reçoit l'appui des membres des coalitions régionales de la MMF et des différents comités. Il est possible pour les militantes féministes de tous horizons de s'impliquer au sein des comités et des coalitions régionales de la MMF²⁹.

2005 : LA CHARTE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ

En 2003, lors de la quatrième rencontre internationale à New Delhi en Inde, la Marche mondiale des femmes s'engage à réaliser une action mondiale en 2005 et adopte un plan d'action qui propose l'élaboration et l'adoption d'une Charte mondiale des femmes pour l'humanité et l'organisation d'une marche à relais.

Adoptée le 10 décembre 2004 au Rwanda, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité présente 31 affirmations s'articulant autour des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix. La Charte propose de construire un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus; un monde dans lequel la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés^{xxiv}.

En 2005, la Charte traverse 56 pays et territoires. Au Québec, c'est le 7 mai que les femmes accueillent cette marche à relais. Près de 15 000 personnes se sont mobilisées! Transmise de main en main à travers une chaîne humaine de plus de 2000 femmes, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été portée devant le Parlement à Québec.

2010 : MARCHER POUR LA PAIX ET LA DÉMILITARISATION

De mars à octobre 2010, les femmes se sont à nouveau mises en marche et ont organisé un grand nombre d'actions à travers la planète, avec pour thème prioritaire La paix. Des activités ont été organisées par les coordinations nationales de la MMF et d'autres groupes participants dans 76 pays du monde au niveau local, national, régional et international pendant 220 jours et avec une participation estimée à 80 000 femmes et hommes. Pour clôturer ces actions, des déléguées des cinq continents se sont réunies le 17 octobre en République démocratique du Congo. Un « Manifeste des femmes pour la paix » a été lu pendant la clôture de l'action devant 20 000 personnes à la place centrale de Bukavu au Sud Kivu en République Démocratique du Congo (RDC)³⁰.

^{xxiii} Pourquoi la Coordination du Québec et non la Coordination québécoise de la Marche mondiale des femmes? Parce qu'elles ont été sensibles à la demande des femmes autochtones qui se définissent comme étant issues de diverses nations autochtones vivant au Québec.

^{xxiv} Le texte complet de cette charte est disponible en annexe de ce document et sur le site : <http://www.marchemondialedesfemmes.org/publications/charte/charte/fr>



Au Québec, l'action de 2010 s'est articulée autour de quatre grands champs d'action, découlant de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : travail, bien commun, violence, paix et démilitarisation. Des activités et des marches se sont organisées pendant cinq jours du 12 au 17 octobre, sur chacun de ces champs d'action ; et plusieurs revendications ont été défendues à cette occasion. Dix-mille personnes ont marché dans les rues de Rimouski le 17 octobre, lors de la journée de clôture de cette édition 2010 de la Marche mondiale des femmes.

« Aux réponses inacceptables, la meilleure réaction possible est venue des militantes et des militants : 10 000 personnes se sont présentées à Rimouski plutôt que les 5000 attendues, un nombre historique pour un rassemblement en dehors des grands centres urbains. C'est un message puissant indiquant au gouvernement qu'il doit refaire ses devoirs », d'affirmer Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec et porte-parole de la Marche mondiale des femmes. « Le mouvement féministe a, encore une fois, fait la preuve qu'il met de l'avant des revendications portées par des milliers de Québécoises et de Québécois de tous les milieux »³¹.

ÉDITION 2015 DE LA MMF

THÈME DE CETTE ÉDITION

Avant chaque action internationale de la Marche mondiale des femmes (tous les 5 ans), les coordinations de chaque pays se réunissent à l'occasion d'une rencontre internationale de plusieurs jours afin de choisir ensemble un thème rassembleur. Tout le défi réside dans le fait d'arrimer les priorités de luttes des femmes de leur pays respectif à des priorités communes de luttes au niveau international et aux défis liés à la conjoncture de l'année de l'action.

Le thème de l'édition 2015 a été identifié lors de la 9^e Rencontre internationale de la MMF, qui s'est tenue en août 2013 à Sao Paulo, au Brésil. Cent quarante femmes venues de 50 pays différents ont débattu afin de trouver un accord politique sur ce thème. La forte représentation des coordinations nationales des pays latino-américains a permis de lancer un appel au reste du monde sur les enjeux

de l'exploitation des ressources naturelles au détriment de la qualité de vie des femmes, et des populations dans leur ensemble.

Le thème choisi pour l'édition 2015 vise à dénoncer cette oppression de la Terre-Mère et un parallèle est fait entre l'oppression faite à la Terre et aux corps des femmes.

Le slogan adopté est le suivant : *Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires!*

Chaque coordination nationale de la MMF décline la thématique selon les réalités et défis de son pays. Au Québec, voici un extrait (librement choisi) du texte de réflexion qui permet de mieux comprendre cette thématique^{xxv}. Il est important de retenir qu'au-delà de ce texte de réflexion globale, les groupes de femmes dans chaque région du Québec donnent une saveur locale à leur compréhension du thème, afin de se l'approprier.

^{xxv} Pour une lecture complète du texte de réflexion sur le thème de la MMF 2015, visitez le site internet www.mmfaqc.org



« Nous mettons en commun nos forces d'action face au capitalisme, au patriarcat et au colonialisme qui tentent de contrôler nos corps et nos territoires.

Libérons nos corps...

... des diktats de la société patriarcale

Notre sexualité, notre système de reproduction, notre recours ou non à la maternité ou à l'avortement, nos accouchements, nos vêtements, nos formes corporelles, nos pratiques spirituelles n'ont pas à être dictés par qui que ce soit. Nous nous élevons contre le contrôle du corps des femmes.

... des violences physiques et sexuelles

Nous nous élevons contre toutes les formes de violences envers les femmes. Nous dénonçons la disparition et l'assassinat de nombreuses femmes autochtones.

... des impacts de l'exclusion, des politiques migratoires et des politiques d'austérité

Lorsqu'on choisit de couper dans les emplois ou de privatiser les services publics, ce sont les femmes qui sont les premières touchées. Et notamment celles qui sont déjà dans des conditions précaires : les travailleuses au bas de l'échelle, les femmes monoparentales, les femmes âgées seules, les migrantes, les jeunes travailleuses.

Libérons notre Terre...

... de la logique capitaliste d'exploitation des ressources naturelles

Nous nous élevons contre la course à l'extraction minière, au forage, au transport et à l'exploration des hydrocarbures et leur impact sur nos cours d'eau et sur nos communautés. En marchandisant la terre et ses ressources, le capitalisme engendre des guerres et des déplacements. Notre climat se réchauffe dangereusement et la biodiversité en souffre. Nous défendons le droit au consentement libre et éclairé des premiers peuples sur ces territoires ancestraux non cédés. Nous devons changer radicalement nos modes de production et de consommation.

Libérons nos territoires...

... du colonialisme

Nous nous opposons à la dépossession des peuples autochtones avec qui nos gouvernements ne négocient pas de bonne foi, ni de nation à nation.

... d'une version malade de la démocratie

Les espaces démocratiques ne sont pas ouverts également à toutes et à tous. Nous refusons un système politique dans lequel la population n'a pas de prise sur les décisions collectives, une démocratie réduite à la logique de marché.

Nous nous élevons contre la privatisation d'espaces dits « publics » et le contrôle de ces espaces exercé par les institutions. Nous refusons l'accroissement de la répression des mouvements sociaux.

... d'une logique d'exclusion

Nous refusons l'embourgeoisement des quartiers qui oblige des personnes à quitter leur espace de vie par manque de ressources, nous nous élevons contre les évictions croissantes des personnes en situation de précarité de leur logement et la criminalisation des personnes en situation d'itinérance. »



STRATÉGIE DE MOBILISATION AU QUÉBEC

Les éditions 2000, 2005 et 2010 avaient mis un accent important sur la définition de revendications politiques et le plaidoyer pour faire progresser les droits des femmes par l'adoption de lois, de réformes et de programmes politiques nouveaux.

Cependant, devant les difficultés croissantes à obtenir des gains politiques et même à dialoguer avec le gouvernement, les groupes membres de la CQMMF ont décidé d'axer l'édition 2015 sur une démarche d'éducation populaire des groupes de femmes plutôt que de chercher à influencer les responsables politiques³².

Inspirée par les démarches de formation politique et d'éducation populaire promues par les coordinations latino-américaines de la MMF, la CQMMF a donc décidé de consacrer du temps à la sensibilisation et à la mobilisation des femmes dans toutes les régions du Québec. Il s'agit de s'assurer que les femmes des groupes de base soient en mesure de comprendre et de s'approprier le thème 2015 de

la MMF, de définir elles-mêmes les oppressions que vivent leur corps et leur territoire et qu'elles soient capables d'identifier les résistances et les alternatives possibles à ces diverses oppressions. On est donc dans une logique de renforcement de l'estime de soi, souvent qualifiée d'autonomisation ou « empowerment » dans le milieu de la solidarité internationale; il s'agit également d'une approche participative. On veut partir du vécu et de l'expérience des femmes pour que chacune prenne conscience de ses droits et prenne la parole pour les revendiquer.

Pour arriver à cette mobilisation des femmes à la base, des outils d'éducation populaire sont créés et diffusés auprès des groupes de femmes au niveau local et régional au Québec. Une carte des résistances et alternatives féministes au Québec permet de rendre plus visible et de valoriser tout ce que les femmes vivant au Québec, Autochtones et Allochtones, ont déjà entrepris pour lutter contre la dépossession de leurs corps, de la Terre et de leur territoire.

MOMENTS CLÉS : DU 8 MARS AU 17 OCTOBRE 2015

En continu de mars à septembre 2015			
Activités locales d'éducation populaire des femmes sur le thème de la MMF « Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires »			
8 mars	24 avril	27 septembre	17 octobre
Lancement de la Marche mondiale des femmes 2015	24 heures d'actions féministes partout dans le monde Action internationale en mémoire des victimes de l'effondrement du Rana Plaza en 2013 au Bangladesh	Début des actions régionales et de la tournée de la Caravane féministe à travers le Québec	Clôture de la MMF 2015 lors d'une grande marche à Trois-Rivières



8 mars : Lancement de la MMF

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, a été l'occasion du lancement de la Marche mondiale des femmes au Québec.

Au niveau québécois, ce lancement s'est traduit par une marche intitulée « Construisons le monde que nous voulons » et qui visait à dénoncer la destruction sociale et environnementale actuellement en cours au Québec et au Canada. Organisée par le collectif Femmes de diverses origines, elle s'est déroulée le dimanche 8 mars 2015, à 13h, dans les rues de Montréal.

De plus, un « Mur de 200 femmes » en opposition aux oléoducs et à l'arrivée des sables bitumineux au Québec s'est constitué devant la raffinerie Suncor dans l'Est de Montréal et un texte rédigé par la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes y a été lu. Cette action a été largement relayée par les médias.

Plusieurs actions de mobilisation ont également eu lieu dans de nombreuses régions du Québec : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Outaouais, Montérégie, Mauricie, Gaspésie, Estrie, Côte-Nord, Capitale Nationale, Bas-Saint-Laurent et Abitibi. Cela a pris des formats variés : soirées festives, conférences de presse, marches, spectacles, etc.

24 avril : 24h d'actions féministes internationales

Les militantes de la Marche mondiale des femmes et leurs allié-e-s se sont mobilisé-e-s pour commémorer la mort des 1138 travailleuses et travailleurs et les plus de 2000 personnes blessées dans l'effondrement du Rana Plaza, un immeuble abritant de nombreux ateliers de fabrication de vêtements au Bangladesh, le 24 avril 2013. La plupart des victimes de cette catastrophe étaient des femmes, et parfois de très jeunes filles. Les

travailleuses et travailleurs mort-es sous les décombres étaient souvent le seul soutien de leur famille. Parmi les personnes rescapées, plusieurs se retrouvent avec une incapacité de travail pour le reste de leur vie.

À Montréal, les militant-e-s réuni-e-s devant le Walmart à Côtés-des-neiges ont dénoncé l'exploitation du travail des femmes, ici comme ailleurs, par le système économique capitaliste. Partout dans le monde, les femmes mobilisées par la Marche mondiale des femmes ont organisé des actions le 24 avril. Ces actions ont eu lieu de 12h à 13h dans tous les pays où la Marche est présente, afin de réaliser un « 24 heures d'actions féministes » à travers le monde, deux ans après l'effondrement du Rana Plaza³³.

Septembre-Octobre : Actions de l'automne et caravane féministe

Entre la fin septembre et le 17 octobre, une caravane féministe fait le tour du Québec pour aller à la rencontre des femmes qui sont en action pour la libération de leur corps, de la Terre et des territoires. « Dans chaque région, les femmes identifient des messages, des cibles et des actions auxquelles la population de la région est conviée. Les membres de la caravane y participent accompagnées de militantes d'une région voisine qui racontent le récit de leurs actions. Ainsi, en partageant leurs luttes et en passant par le sud, l'ouest, le nord, l'est pour finir au centre du Québec, les femmes tissent la carte des résistances et des solidarités féministes »³⁴.

17 octobre : Clôture par un rassemblement national à Trois-Rivières

Comme lors de l'édition de la Marche mondiale des femmes au Québec en 2010, l'année d'action se clôturera par une grande marche nationale.



En 2015, c'est à Trois-Rivières que se réuniront les marcheuses de toute la Province, espérant réitérer l'exploit des 10 000 participantes et participants de l'édition 2010.

Trois-Rivières a été retenue par les femmes de la CQMMF pour plusieurs raisons en lien avec le thème de l'exploitation des corps, de la Terre et des territoires. La Mauricie est une région de ressources en complète reconversion avec une industrie des pâtes et papier en déclin. La présence

de la centrale nucléaire de Gentilly, de l'autre côté du fleuve, a aussi des impacts sur la santé de la population locale. Le taux de chômage et la pauvreté y sont très élevés. Par ailleurs, deux communautés abénaquises sont situées à proximité³⁵.

La marche traversera la ville pour se conclure au parc portuaire. Il y aura des prises de parole politiques (pas de partis politiques mais par des féministes parlant des thèmes de la MMF) et un volet artistique³⁶.

LES JQSI : UN ÉPILOGUE COMPLÉMENTAIRE DE LA MMF AU QUÉBEC

En novembre 2015, les organismes québécois de coopération internationale préparent, en partenariat avec des groupes de femmes du Québec et du monde entier, des programmations d'activités en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, dans le Centre-du-Québec, en Estrie, dans Lanaudière, dans les Laurentides, en Mauricie, en Montérégie, à Montréal, en Outaouais, à Québec et au Saguenay-Lac-St-Jean. C'est un rendez-vous!

Toutes les informations sur jsi.qc.ca



ANNEXE A :

RÉCITS DE RÉUSSITES : RENFORCEMENT DES GROUPES DE FEMMES DU SUD

Descriptions de capsules vidéos réalisées en novembre 2013 par le CQFD de l'AQOCI, dans le cadre de l'atelier « Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la solidarité internationale, une stratégie porteuse d'avenir. »

1. L'expérience du CECI en appui au réseau COCAFEM/GL en Afrique centrale

Groupe de femmes au Sud : COCAFEM/GL - Réseau de 11 collectifs de lutte contre les violences faites aux femmes dans trois pays d'Afrique (région des Grands Lacs).

Besoins d'appui : Financier (Diversification des bailleurs de fonds) - Renforcement de leurs capacités en gestion, réflexion sur leurs stratégies et leurs approches de travail.

Succès de ce partenariat : Nouveaux financements obtenus, partenariat avec une structure régionale, membres renforcés au niveau organisationnel et ont gagné en visibilité.

2. L'expérience de Carrefour International en appui à WILDAF Ghana

Groupe de femmes au Sud : WILDAF Ghana - Sensibilisation et plaidoyer sur les droits des femmes.

Besoins d'appui : Renforcement de leurs capacités en programmation et de leur fonctionnement institutionnel.

Succès de ce partenariat : Nombre accru de filles et femmes victimes de violence prises en charge, partenariat efficace de cette organisation avec les forces de l'ordre, le gouvernement et le système judiciaire du Ghana.

3. L'expérience d'Oxfam-Québec en appui à la Coordination nationale de la Marche mondiale des femmes au Burkina Faso

Groupe de femmes au Sud : Coordination nationale de la Marche mondiale des femmes au Burkina Faso - Sensibilisation et plaidoyer sur les droits des femmes

Besoins d'appui : Financiers (diversification des bailleurs de fonds) - Renforcement de leurs capacités en développement organisationnel, vie associative, théorie du genre, plaidoyer, réseautage, reconnaissance au niveau national.

Succès de ce partenariat : Regroupe aujourd'hui plus de 100 associations féminines de base et coordonne la Coalition nationale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles au Burkina Faso - Reconnaissance par la population et le gouvernement.

4. L'expérience de la Table des groupes de femmes de Montréal* en appui à l'Association des femmes de la Médina (AFEME) au Sénégal

* Cette expérience est intéressante car il s'agit d'un partenariat direct entre un groupe de femmes du Nord et un groupe de femmes du Sud.

Groupe de femmes au Sud : AFEME - Promotion de la participation des femmes à la politique municipale à Dakar.

Besoins d'appui : Soutenir un groupe de Médinoises pour qu'elles se présentent aux élections municipales - créer un réseau d'appartenance entre ces élues.

Succès de ce partenariat : Création d'une table de concertation où siègent toutes les élues femmes de la Médina et des femmes citoyennes engagées de Dakar.

Pour visionner les capsules vidéos : <http://www.aqoci.qc.ca/spip.php?article2355>



ANNEXE B :

CHARTRE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ, TEXTE DE RÉFÉRENCE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

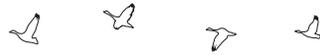
Préambule

Nous, les femmes, marchons depuis longtemps pour dénoncer et exiger la fin de l'oppression que nous vivons en tant que femmes, pour dire que la domination, l'exploitation, l'égoïsme et la recherche effrénée du profit menant aux injustices, aux guerres, aux conquêtes et aux violences ont une fin. De nos luttes féministes, de celles qu'ont menées nos aïeules sur tous les continents, sont nés de nouveaux espaces de liberté, pour nous-mêmes, pour nos filles, pour nos fils et pour toutes les petites filles et tous les petits garçons, qui, après nous, fouleront ce sol. Nous bâtissons un monde où la diversité est un atout et où tant l'individualité que la collectivité sont sources de richesse, où les échanges fleurissent sans contraintes, où les paroles, les chants et les rêves bourgeonnent. Ce monde considère la personne humaine comme une des richesses les plus précieuses. Il y règne l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Ce monde, nous avons la force de le créer. Nous formons plus de la moitié de l'humanité. Nous donnons la vie, travaillons, aimons, créons, militons, nous distrayons. Nous assurons actuellement la majorité des tâches essentielles à la vie et à la continuité de cette humanité. Pourtant, notre place dans la société reste sous-évaluée. La Marche mondiale des femmes, dont nous faisons partie, identifie le patriarcat comme le système d'oppression des femmes et le capitalisme comme le système d'exploitation d'une immense majorité de femmes et d'hommes par une minorité. Ces systèmes se renforcent mutuellement. Ils s'enracinent et se conjuguent avec le racisme, le sexisme, la misogynie, la xénophobie, l'homophobie, le colonialisme, l'impérialisme, l'esclavagisme, le travail forcé. Ils font le lit des fondamentalismes et intégrismes qui empêchent les femmes et les hommes d'être libres. Ils génèrent la pauvreté, l'exclusion, violent les droits des êtres humains, particulièrement ceux des femmes, et mettent l'humanité et la planète en péril. Nous rejetons ce monde ! Nous proposons de construire un autre monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus, où l'intégrité, la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés. Cette Charte se fonde sur les valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix.

ÉGALITÉ.....

Affirmation 1.

Tous les êtres humains et tous les peuples sont égaux dans tous les domaines et dans toutes les sociétés. Ils ont un accès égal aux richesses, à la terre, à un emploi digne, aux moyens de production, à un logement salubre, à une éducation, de qualité à la formation professionnelle, à la justice, à une alimentation saine, nutritive et suffisante, aux services de santé physique et mentale, à la sécurité pendant la vieillesse, à un environnement sain, à la propriété, aux fonctions représentatives, politiques et décisionnelles, à l'énergie, à l'eau potable, à l'air pur, aux moyens de transport, aux techniques, à l'information, aux moyens de communication, aux loisirs, à la culture, au repos, à la technologie, aux retombées scientifiques.



Affirmation 2.

Aucune condition humaine ou condition de vie ne peut justifier la discrimination.

Affirmation 3.

Aucune coutume, tradition, religion, idéologie, aucun système économique, ni politique ne justifie l'infériorisation de quiconque et n'autorise des actes qui remettent en cause la dignité et l'intégrité physique et psychologique.

Affirmation 4.

Les femmes sont des citoyennes à part entière avant d'être des conjointes, des compagnes, des épouses, des mères, des travailleuses.

Affirmation 5.

L'ensemble des tâches non rémunérées, dites féminines, qui assurent la vie et la continuité de la société (travaux domestiques, éducation, soin aux enfants et aux proches) sont des activités économiques qui créent de la richesse et qui doivent être valorisées et partagées.

Affirmation 6.

Les échanges commerciaux entre les pays sont équitables et ne portent pas préjudice au développement des peuples.

Affirmation 7.

Chaque personne a accès à un travail justement rémunéré, effectué dans des conditions sécuritaires et salubres, permettant de vivre dignement.

LIBERTÉ.....

Affirmation 1.

Tous les êtres humains vivent libres de toute violence. Aucun être humain n'appartient à un autre. Aucune personne ne peut être tenue en esclavage, forcée au mariage, subir le travail forcé, être objet de trafic, d'exploitation sexuelle.

Affirmation 2.

Chaque personne jouit de libertés collectives et individuelles qui garantissent sa dignité notamment : liberté de pensée, de conscience, de croyance, de religion ; d'expression, d'opinion ; de vivre librement sa sexualité de façon responsable et de choisir la personne avec qui partager sa vie ; de voter, d'être élue, de participer à la vie politique ; de s'associer, se réunir, se syndiquer, manifester ; d'élire son lieu de vie, sa nationalité, de choisir son statut civil ; de suivre les études de son choix, de choisir sa profession et de l'exercer ; de se déplacer ; de disposer de sa personne et de ses biens ; d'utiliser la langue de communication de son choix dans le respect des langues minoritaires et des choix collectifs concernant la langue d'usage et de travail ; de s'informer, de se cultiver, d'échanger, d'accéder aux technologies de l'information.



Affirmation 3.

Les libertés s'exercent dans la tolérance, le respect de l'opinion de chacune et de chacun et des cadres démocratiques et participatifs. Elles entraînent des responsabilités et des devoirs envers la communauté.

Affirmation 4.

Les femmes prennent librement les décisions qui concernent leur corps, leur sexualité et leur fécondité. Elles choisissent d'avoir ou non des enfants.

Affirmation 5.

La démocratie s'exerce s'il y a liberté et égalité.

SOLIDARITÉ

Affirmation 1.

La solidarité internationale est promue entre les personnes et les peuples sans aucun type de manipulation ni influence.

Affirmation 2.

Tous les êtres humains sont interdépendants. Ils partagent le devoir et la volonté de vivre ensemble, de construire une société généreuse, juste et égalitaire, basée sur les droits humains exempte d'oppression, d'exclusions, de discriminations, d'intolérance et de violences.

Affirmation 3.

Les ressources naturelles, les biens et les services nécessaires à la vie de toutes et de tous sont des biens et des services publics de qualité auxquels chaque personne a accès de manière égalitaire et équitable.

Affirmation 4.

Les ressources naturelles sont administrées par les peuples vivant dans les territoires où elles sont situées dans le respect de l'environnement et avec le souci de leur préservation et de leur durabilité.

Affirmation 5.

L'économie d'une société est au service de celles et de ceux qui la composent. Elle est tournée vers la production et l'échange de richesses utiles socialement, qui sont réparties entre toutes et tous, qui assurent en priorité la satisfaction des besoins de la collectivité, qui éliminent la pauvreté et qui assurent un équilibre entre l'intérêt général et les intérêts individuels. Elle assure la souveraineté alimentaire. Elle s'oppose à la recherche exclusive du profit sans satisfaction sociale et à l'accumulation privée des moyens de production, des richesses, du capital, des terres, des prises de décision entre les mains de quelques groupes ou de quelques personnes.



Affirmation 6.

La contribution de chacune et de chacun à la société est reconnue et entraîne l'ouverture de droits sociaux, quelle que soit la fonction qu'ils y occupent.

Affirmation 7.

Les manipulations génétiques sont contrôlées. Il n'y a pas de brevet sur le vivant ni sur le génome humain. Le clonage humain est interdit.

JUSTICE.....

Affirmation 1.

Tous les êtres humains, indépendamment de leur pays d'origine, de leur nationalité et de leur lieu de résidence, sont considérés comme des citoyennes et des citoyens à part entière jouissant de droits humains (droits sociaux, économiques, politiques, civils, culturels, sexuels, reproductifs, environnementaux) d'une manière égalitaire et équitable réellement démocratique.

Affirmation 2.

La justice sociale est basée sur une redistribution équitable des richesses qui élimine la pauvreté, limite la richesse, et assure la satisfaction des besoins essentiels à la vie et qui vise l'amélioration du bien-être de toutes et de tous.

Affirmation 3.

L'intégrité physique et morale de toutes et de tous est garantie. La torture, les traitements humiliants et dégradants sont interdits. Les agressions sexuelles, les viols, les mutilations génitales 4 féminines, les violences spécifiques à l'égard des femmes et le trafic sexuel et la traite des êtres humains sont considérés comme des crimes contre la personne et contre l'humanité.

Affirmation 4.

Un système judiciaire accessible, égalitaire, efficace et indépendant est instauré.

Affirmation 5.

Chaque personne jouit d'une protection sociale qui lui garantit l'accès à l'alimentation, aux soins, au logement salubre, à l'éducation, à l'information, à la sécurité durant la vieillesse. Elle a accès à des revenus suffisants pour vivre dignement.

Affirmation 6.

Les services de santé et sociaux sont publics, accessibles, de qualité, gratuits et ce, pour tous les traitements, toutes les pandémies, particulièrement pour le VIH.



PAIX.....

Affirmation 1.

Tous les êtres humains vivent dans un monde de paix. La paix résulte notamment : de l'égalité entre les sexes, de l'égalité sociale, économique, politique, juridique et culturelle du respect des droits, de l'éradication de la pauvreté qui assurent à toutes et tous une vie digne, exempte de violence, où chacune et chacun disposent d'un travail et de ressources suffisantes pour se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, être protégé pendant sa vieillesse, avoir accès aux soins

Affirmation 2.

La tolérance, le dialogue, le respect de la diversité sont des garants de la paix.

Affirmation 3.

Toutes les formes de domination, d'exploitation et d'exclusion de la part d'une personne sur une autre, d'un groupe sur un autre, d'une minorité sur une majorité, d'une majorité sur une minorité, d'une nation sur une autre sont exclues.

Affirmation 4.

Tous les êtres humains ont le droit de vivre dans un monde sans guerre et sans conflit armé sans occupation étrangère ni base militaire. Nul n'a le droit de vie ou de mort sur les personnes et sur les peuples.

Affirmation 5.

Aucune coutume, aucune tradition, aucune idéologie, aucune religion, aucun système économique ni politique, ne justifient les violences.

Affirmation 6.

Les conflits armés ou non entre les pays, les communautés ou les peuples sont résolus par la négociation qui permet d'arriver à des solutions pacifiques, justes et équitables et ce, au niveau national, régional et international.

Appel

Cette Charte mondiale des femmes pour l'humanité appelle les femmes et les hommes et tous les peuples et groupes opprimés du monde à proclamer individuellement et collectivement leur pouvoir à transformer le monde et à modifier radicalement les rapports qui les unissent pour développer des relations basées sur l'égalité, la paix, la liberté, la solidarité, la justice. Elle appelle tous les mouvements sociaux et toutes les forces de la société à agir pour que les valeurs défendues dans cette Charte soient effectivement mises en œuvre et pour que les pouvoirs politiques prennent les mesures nécessaires à leur application. Elle invite à l'action pour changer le monde. Il y a urgence!!! Aucun élément de cette Charte ne peut être interprété ni utilisé pour énoncer des opinions ou pour mener des activités contraires à l'esprit de cette Charte. Les valeurs qui y sont défendues forment un tout. Elles sont égales en importance, interdépendantes, indivisibles; la place qu'elles occupent dans la Charte est interchangeable.



Qu'est-ce que la Marche mondiale des femmes ?

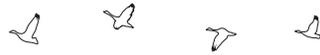
La Marche mondiale des femmes est un mouvement composé de groupes de femmes de diverses origines ethniques, culturelles, religieuses, politiques, de classe, d'âge, d'orientation sexuelle. Au lieu de nous séparer, cette diversité nous unit dans une solidarité plus globale. En 2000, nous avons, en tant que Marche mondiale des femmes, écrit une plate-forme politique contenant 17 revendications concrètes afin d'éliminer la pauvreté dans le monde, réaliser le partage des richesses, éradiquer la violence à l'égard des femmes et obtenir le respect de leur intégrité physique et morale. Nous avons transmis ces revendications aux responsables du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, de l'ONU. Nous n'avons reçu aucune réponse concrète. Nous avons aussi transmis ces revendications aux élus et élues et, aux dirigeants et dirigeantes de nos pays. Depuis lors, nous continuons à défendre nos revendications sans relâche. Nous proposons des alternatives pour construire un autre monde. Nous sommes actives au sein des mouvements sociaux du monde et de nos sociétés. Nous approfondissons la réflexion sur la place qu'occupent et que doivent occuper les femmes dans le monde. Par cette charte mondiale des femmes pour l'humanité et par les actions à venir nous réaffirmons qu'un autre monde est possible, un monde rempli d'espoir, de vie, où il fait bon vivre et nous déclarons notre amour à ce monde, à sa diversité et à sa beauté.

**Adopté à la 5^e Rencontre internationale de la Marche mondiale des femmes au Rwanda
le 10 décembre 2004**



SOURCES

- 1 Éduquer et agir pour un avenir viable, Établissement vert Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec, p.2.
- 2 Le Monde selon les femmes, Les essentiels du genre numéro 01, Concepts de base, 2004, réédition 2007, pp. 9, 10 et 35
- 3 Le Monde selon les femmes, Sophie Charlier, Les essentiels du genre numéro 10, Genre et empowerment/empoderamiento/empouvoirement, 2009, pp. 11 et 27)
- 4 Discours de Nicole Ameline, présidente du Comité de la CEDEF, à ONU Femmes, le 1^{er} décembre 2014, cf <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2014/12/interview-with-cedaw-committee-chair-nicole-ameline>, Consulté le 12 juin 2015
- 5 Informations issues du site internet <http://www.un.org/fr/women/cedaw/committee.shtml> consulté le 12 juin 2015
- 6 Trousse de formation Genre et développement, CQFD de l'AQOCI, 2004, p. 18
- 7 Le Monde selon les femmes, Les essentiels du genre numéro 01, Concepts de base, 2004, réédition 2007, p. 7
- 8 Définition de l'égalité entre les sexes sur le site du Ministère des Affaires étrangères, commerce et développement Canada (MAECD), <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/ge-es/policy-politique.aspx?lang=fra> Consulté le 12 juin 2015
- 9 Trousse de formation Genre et développement, CQFD de l'AQOCI, 2004, p. 20
- 10 Le Monde selon les femmes, Sophie Charlier, Les essentiels du genre numéro 10, Genre et empowerment/empoderamiento/empouvoirement, 2009, p. 14
- 11 Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme, tiré de : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/index.shtml> Consulté le 15 juin 2015
- 12 Trousse de formation Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la mise en pratique, CQFD de l'AQOCI, 2011, p. 19
- 13 Trousse de formation Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la mise en pratique, CQFD de l'AQOCI, 2011, p. 20
- 14 Trousse de formation Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la mise en pratique, CQFD de l'AQOCI, 2011, p. 24



- ¹⁵ Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Un processus participatif pour établir de nouvelles relations entre les acteurs; In : Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, Economica, 2003 http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/doc34-08/010031195.pdf#search=»approche participative» p. 178, consulté le 8 juin 2015
- ¹⁶ OECD (2001), *Stratégies de développement durable*, Lignes directrices du CAD, OECD Publishing, Paris. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264294769-fr>, p. 47, consulté le 2 juin 2015.
- ¹⁷ Trousse de formation Genre et développement, CQFD de l'AQOCI, 2004, p. 30
- ¹⁸ Trousse de formation Genre et développement, CQFD de l'AQOCI, 2004, p. 21
- ¹⁹ Agence Canadienne de Développement International, Politique de l'ACDI en matière d'égalité entre les sexes, 2010 (version révisée de la politique de 1999), p. 5, [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/Policy-on-Gender-Equality-FR.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/Policy-on-Gender-Equality-FR.pdf) Consulté le 29 mai 2015
- ²⁰ OECD (2001), *Stratégies de développement durable*, Lignes directrices du CAD, OECD Publishing, Paris. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264294769-fr>, p. 48, consulté le 2 juin 2015.
- ²¹ Diane Matte, *Changer la vie des femmes, changer le monde : La Marche mondiale des femmes, défis et apprentissages*, Canadian women studies/ Les cahiers de la Femme, Tiré de : <file:///C:/Users/User/Downloads/5879-5755-1-PB.pdf> p. 20, consulté le 15 juin 2015
- ²² Diane Matte, *Changer la vie des femmes, changer le monde : La Marche mondiale des femmes, défis et apprentissages*, Canadian women studies/ Les cahiers de la Femme, Tiré de : <file:///C:/Users/User/Downloads/5879-5755-1-PB.pdf> p. 19, consulté le 15 juin 2015
- ²³ Diane Matte, *Changer la vie des femmes, changer le monde : La Marche mondiale des femmes, défis et apprentissages*, Canadian women studies/ Les cahiers de la Femme, Tiré de : <file:///C:/Users/User/Downloads/5879-5755-1-PB.pdf> p. 20, consulté le 15 juin 2015
- ²⁴ Le saviez-vous ? Du pain et des roses, Archives de Radio Canada, tiré de : http://archives.radio-canada.ca/sante/droits_libertes/clips/16501/ consulté le 15 juin 2015
- ²⁵ Cahier des revendications, Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Avril 2010, tiré de : <http://www.ffq.qc.ca/2010/04/le-cahier-des-revendications-de-la-marche-mondiale/> p. 6, consulté le 15 juin 2015
- ²⁶ Une implication constante pour la marche des femmes! Les OCI et la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, CQFD de l'AQOCI, Juin 2002, p. 3



- ²⁷ Cahier des revendications, Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Avril 2010, tiré de : <http://www.ffq.qc.ca/2010/04/le-cahier-des-revendications-de-la-marche-mondiale/> p. 7, consulté le 15 juin 2015
- ²⁸ Cahier des revendications, Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Avril 2010, tiré de : <http://www.ffq.qc.ca/2010/04/le-cahier-des-revendications-de-la-marche-mondiale/> p. 8, consulté le 15 juin 2015
- ²⁹ Extrait du site internet de la Marche mondiale des femmes au Québec, http://www.mmfqc.org/au_quebec consulté le 1^{er} juin 2015
- ³⁰ Troisième action internationale de la Marche mondiale des femmes – 2010 Solidarité féministe international en action, Nana Aicha Cissé et Wilhelmina Trout, Représentantes de l’Afrique au Comité International de la MMF, Tiré de : http://www.world-governance.org/IMG/pdf_WMW_Book_2011_FRENCH-2.pdf Consulté le 15 juin 2015
- ³¹ Communiqué de presse, Bilan de la Marche mondiale des femmes : Un franc succès, tiré du site internet de la FFQ : <http://www.ffq.qc.ca/2010/10/bilan-de-la-marche-mondiale-des-femmes-un/> consulté le 15 juin 2015
- ³² Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Compte rendu de la réunion des 23 et 24 avril 2014, à Québec (Maison de la coopération), page 7
- ³³ Extrait du communiqué de presse « Deux ans après l’écrasement du Rana Plaza : Manifestation de solidarité avec les femmes qui fabriquent nos vêtements et celles qui nous les vendent » publié sur le site de la MMF Québec : http://www.mmfqc.org/manifestation_de_solidarite consulté le 8 juin 2015
- ³⁴ Extrait du site internet de la Marche mondiale des femmes au Québec, <http://www.mmfqc.org/resistance> consulté le 1^{er} juin 2015
- ³⁵ Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Compte rendu de la réunion des 23 et 24 avril 2014, à Québec (Maison de la coopération), page 16
- ³⁶ Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, Compte rendu de la réunion des 29 et 30 janvier 2015, à Québec (CSQ), page 13



ANIMATION JEUNESSE GRATUITE

OFFERTE EN NOVEMBRE 2015 DANS LES RÉGIONS SUIVANTES : ABITIBI, BAS-SAINT-LAURENT, CENTRE-DU-QUÉBEC, ESTRIE, LANAUDIÈRE, LAURENTIDES, MAURICIE, MONTÉRÉGIE, MONTRÉAL, OUTAOUAIS, QUÉBEC, SAGUENAY-LAC-ST-JEAN.

Cet automne, nous offrons une **animation destinée aux jeunes de 15 ans et plus** dans le cadre des 19^e Journées québécoises de la solidarité internationale (JQSI). Ces journées se déroulent à travers tout le Québec du 5 au 14 novembre 2015 et proposent aux jeunes une activité conçue spécialement pour eux.

Cette année, les JQSI servent d'épilogue à la **Marche mondiale des femmes** et soulignent l'importance des actions des **groupes locaux** de femmes de partout dans le monde, partenaires d'organismes québécois, pour atteindre l'**égalité** entre les femmes et les hommes!

L'animation est constituée d'**une mise en situation** directement liée aux réalités des jeunes du Québec, puis d'une série d'illustrations inspirées du fameux proverbe « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. » Des **exemples concrets** de projets initiés par des groupes de femmes sur trois continents suivent, et le tout se termine par plusieurs invitations à poser des gestes et à participer à diverses activités dans votre région!

JE SUIS INTÉRESSÉ-E À RECEVOIR CETTE ANIMATION. QUE DOIS-JE SAVOIR ?

Disponibilités : novembre 2015

Durée : 50, 60 ou 75 minutes

Capacité d'accueil : un groupe de 15 à 30 de jeunes

Matériel requis : local de classe ou l'équivalent; ordinateur et projecteur (canon).

Encadrement requis : L'animation est faite par l'équipe de l'organisme de votre région, mais la présence de l'adulte responsable est requise pour superviser les jeunes durant l'animation.

Veillez communiquer avec la personne responsable de votre région (coordonnées au verso)

Pour en savoir plus sur la programmation des JQSI dans votre région, visitez le jqsi.qc.ca



Abitibi-Témiscamingue

Centre de Solidarité internationale
Corcovado
819-797-8800
csi@csicorcovado.org
Mme Marilou Villeneuve

Lanaudière

Comité régional d'éducation pour
le développement international
de Lanaudière
450-756-0011 poste 227
education@credil.qc.ca
Mme Gabriella Rousseau

Montréal

Mer et Monde
514-495-8583
pedagogie@monde.ca
Mme Amélie Venne

Bas-Saint-Laurent

Carrefour international bas-laurentien
pour l'engagement social
418-723-1880 poste 2495
info@cibles.org

Laurentides

Solidarité Laurentides Amérique centrale
(SLAM)
450-569-6470
info@slamlaurentides.org
Mme Sylvie Gendron

Outaouais

Inter Pares
819-770-7052
sstla007@uottawa.ca
Mme Sophie St-Laurent

Centre-du-Québec

Solidarité Nord-Sud des Bois-Francs
819-758-9928
snsbf@cdcqb.qc.ca
Mme Isabelle Samson

Mauricie

Comité de Solidarité/Trois-Rivières
819-373-2598 poste 312
anick.michaud@cs3r.org
Mme Anick Michaud

Québec

Carrefour Tiers-Monde
418-647-5853 poste 7703
education@carrefour-tiers-monde.org
Mme Magalie Lefebvre

Estrie

Carrefour de solidarité internationale
Sherbrooke
819-566-8595
jeunes@csisher.com

Montérégie

Aide internationale pour l'enfance
514-871-8088
communications@aipe-cci.org
Mme Eloïse Savoie

Saguenay-Lac-St-Jean

Centre de solidarité internationale
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
418 668 5211 poste 228
sgauvreau@centresolidarite.ca
Mme Sabrina Gauvreau